CAHIER DE RÉFÉRENCE

des acteurs du territoire pour la co-construction
du projet **LARREY à POUVOURVILLE**

Hôpitaux de Toulouse

MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

toulouse métropole

AMBASSADEURS DES HABITANTS
POUVOURVILLE

SOMMAIRE

3 - PRÉAMBULE

6 - LES ENGAGEMENTS

15 - LE CAHIER DE RÉFÉRENCE

29 - LA CHARTE DE LA PARTICIPATION

44 - ANNEXES

PRÉAMBULE

Rappel de la démarche de concertation et de co-construction du projet Larrey à Pouvourville

La démarche de concertation autour du projet de l'hôpital Larrey est née :

- De la volonté des habitants de Pouvourville et du Comité de quartier (CSLP) d'être associés aux décisions d'aménagement du site de l'hôpital, afin d'éviter que le site ne soit livré aux promoteurs sans concertation préalable quant aux équipements, usages et espaces qui permettraient de répondre aux attentes des habitants et de préserver l'identité du quartier.
- De la volonté de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole d'être à l'écoute des habitants au regard des attentes et des craintes qu'ils expriment pour l'avenir de leur quartier
- De la volonté du CHU de Toulouse de se positionner dans une posture d'écoute et de co-construction du projet d'aménagement futur du site avec les habitants, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole.

Cette démarche de concertation démarrée en octobre 2017, avait pour objectif de co-construire un "Cahier de référence des acteurs du territoire pour la co-construction du projet Larrey", qui définisse les orientations d'aménagement futures du site Larrey, entre les trois parties prenantes au dialogue: habitants, CHU de Toulouse, Mairie et Métropole.

Une première phase de diagnostic a été menée par l'agence indépendante COMM1POSSIBLE, mandatée comme animateur et médiateur tout au long de la démarche. Ce diagnostic auprès des habitants a permis d'identifier les enjeux et problématiques du quartier. Il a par ailleurs été partagé entre l'ensemble des parties prenantes à la démarche, lors de réunions publiques, qui ont permis de valider sa pertinence auprès des habitants, du CHU de Toulouse, de la Ville et de la Métropole.

Sur la base de ce diagnostic partagé, une phase de proposition et de co-construction d'orientations d'aménagement a été menée avec une centaine d'habitants réunis lors de deux sessions d'atelier en mai 2019. À l'issue de ces ateliers, un groupe d'ambassadeurs des habitants a été choisi par les participants eux-mêmes.

Ce groupe d'ambassadeurs a été invité à travailler lors d'un grand atelier de co-construction avec des représentants du CHU ainsi que des agents des services de la Ville et de la Métropole, afin d'acter 6 grandes orientations d'aménagement du site Larrey et leurs déclinaisons. Ce travail a débouché sur la formalisation du "Cahier partagé des acteurs du territoire", comme le visait l'intention première de la démarche de concertation.

Une réunion de restitution présentant le "Cahier de référence des acteurs du territoire pour la co-construction du projet Larrey" a été organisée le 25 juin 2019. Elle a permis d'acter les enseignements de la concertation mais également l'engagement des parties prenantes à poursuivre le dialogue et la co-construction de ce projet ensemble. Un rendez-vous a été pris à l'automne 2019 afin de valider l'engagement de chaque partie prenante, de signer le "Cahier de référence des acteurs du territoire pour la co-construction du projet Larrey" et de poursuivre le travail de co-construction dans le cadre d'une nouvelle phase d'ateliers de travail, qui réunit l'instance de gouvernance du projet Larrey. Cette dernière est composée des ambassadeurs des habitants incluant le CSLP, des représentants du CHU de Toulouse, de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole.

L'objet de ce document est de contractualiser l'ensemble de la démarche de concertation et de co-construction du projet Larrey, par une signature de l'ensemble des parties prenantes

Ce texte a été révisé et acté par l'ensemble des parties prenantes lors de la première réunion d'instance de gouvernance du projet Larrey à Pouvourville le mercredi 13 novembre 2019.

LES ENGAGEMENTS

ACTE D'ENGAGEMENT

pour l'ensemble de la démarche de concertation et de co-construction du projet Larrey à Pouvourville

Le présent document, atteste de l'intégralité de la démarche de concertation et de co-construction du projet Larrey et a pour objectif d'acter les engagements des parties prenantes par sa signature contractuelle. Il présente :

- Le préambule du document rappelant le contexte de la démarche de concertation pour le site Larrey à Pouvourville et ses objectifs
- Les engagements des parties prenantes
- Le cahier de référence des acteurs du territoire
- La volonté et la nécessité de co-construire une charte de la participation et de la gouvernance du projet lors des prochains ateliers
- Les annexes: Diagnostic partagé, Propositions issues des ateliers, Document de restitution de la démarche présenté lors de la réunion du 25 juin 2019.

Les parties prenantes à cette démarche s'entendent sur la véracité des éléments énoncés dans le préambule et actent ensemble leur volonté de poursuivre la démarche de co-construction du projet du site Larrey, selon les éléments contenus dans ce document et plus particulièrement à l'aune des orientations d'aménagement contenues dans le "Cahier de référence des acteurs du territoire pour la co-construction du projet Larrey". Ils s'engagent à mettre en place et animer une instance de gouvernance partagée rassemblant l'ensemble des parties prenantes (ambassadeurs des habitants incluant le CSLP, CHU de Toulouse, Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole) et à en rédiger la charte de participation, afin de pérenniser cette démarche de co-construction, dans le respect des engagements de chacun.

Ce texte a été révisé et acté par l'ensemble des parties prenantes lors de la première réunion d'instance de gouvernance du projet Larrey à Pouvourville le mercredi 13 novembre 2019.

Signatures précédées de la mention *Lu et Approuvé en date du :* 03 FEV. 2020

Pour La Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole :

Pour Le CHU de Toulouse :

Pour les habitants, les ambassadeurs incluant le CSLP :

M. Cerrill

N Fami P. Besse

N Fami

G Raymond

LES ENGAGEMENTS DE L'INSTANCE DES AMBASSADEURS DES HABITANTS

Ce texte a été révisé et acté par l'ensemble des parties prenantes lors de la première réunion d'instance de gouvernance du projet Larrey à Pouvourville le mercredi 13 novembre 2019.

Prendre notre responsabilité individuelle et collective d'ambassadeurs pour suivre et porter le "Cahier de référence des acteurs du territoire", au coeur du projet Larrey

Tenir les habitants du quartier de Pouvourville régulièrement informés des avancées du projet dans la mesure de ses moyens, notamment par le biais du CSLP et des relais de la Ville.

Porter la voix des habitants dans leur diversité et non pas une opinion personnelle

Signatures précédées de la mention *Lu et Approuvé, en date du* 03 FEV. 2020

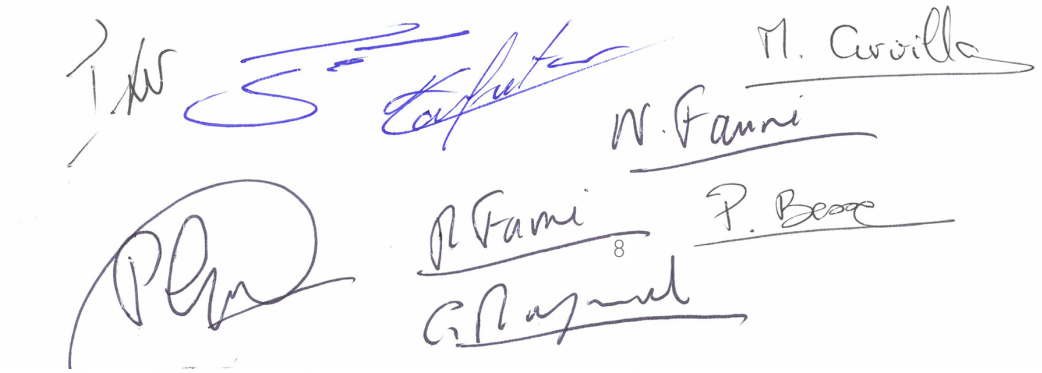

Préserver les acquis de la démarche en terme de confiance réciproque entre les parties prenantes

Préserver les acquis et les avancées de la démarche en terme de résultats obtenus

Veiller à la continuité de la représentation des habitants telle qu'elle sera définie dans la Charte de la participation

Signatures précédées de la mention *Lu et Approuvé, en date du* 03 FEV. 2020

LES ENGAGEMENTS DU CHU de Toulouse

Ce texte a été révisé et acté par l'ensemble des parties prenantes lors de la première réunion d'instance de gouvernance du projet Larrey à Pouvourville le mercredi 13 novembre 2019.

Respecter la biodiversité et ménager les espaces verts

- Etude environnementale en cours sur 4 saisons
- Des bâtiments respectant l'écosystème local (image et performance énergétique)

Participer à l'amélioration des circulations routières de Pouvourville et autour du site, et privilégier la mobilité douce sur le site Larrey

- Des voiries vectrices de porosité à travers le site
- Des voiries douces en lien notamment avec la nature verte du site

Privilégier des formes urbaines et des sites bâtis en lien avec l'identité du quartier

- Le lien avec l'existant et la préservation de l'identité purpuréenne

Signatures précédées de la mention *Lu et Approuvé, en date du* 03 FEV. 2020

Créer une centralité et des espaces de convivialité à travers des installations sportives, culturelles, café...

- Un projet soutenable intégrant bien-être, sport, culture et convivialité

Offrir une mixité de l'habitat, des équipements, de services et activités

- Un projet ne comportant pas que des logements mais permettant de créer les conditions d'une offre pertinente et structurante pour le quartier et la commune

Respecter les engagements, poursuivre la co-construction et le dialogue

- Un montage opérationnel garantissant la transparence, une communication claire et franche et intégrant une méthode de travail avec les différents acteurs.
- Préserver les acquis de la démarche en terme de confiance réciproque entre les parties prenantes

Signatures précédées de la mention *Lu et Approuvé, en date du* 03 FEV. 2020

LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE ET DE LA MÉTROPOLE

Ce texte a été révisé et acté par l'ensemble des parties prenantes lors de la première réunion d'instance de gouvernance du projet Larrey à Pouvourville le mercredi 13 novembre 2019.

Préserver les acquis de la démarche en terme de confiance réciproque entre les parties prenantes

Être le garant de la continuité du travail de co-construction du projet entre le CHU de Toulouse, les ambassadeurs des habitants et la Collectivité

Mettre en place un comité de suivi incluant les ambassadeurs des habitants, le CHU de Toulouse et la Collectivité pour suivre les avancées du projet à chaque étape et permettre la continuité de l'information avec les habitants du quartier

Inscrire le cahier de référence des acteurs comme fondement premier du projet d'aménagement

Signatures précédées de la mention *Lu et Approuvé, en date du* 03 FEV. 2020

Intégrer le projet à venir dans une future procédure d'évolution du document d'urbanisme (PLUIH)

Assurer la cohérence du projet à venir avec le Projet Urbain Toulousain, ville rose – ville verte

Mettre en place des études concernant :

- La cohérence aménagement / mobilité
- La programmation en équipements et services
- La dimension paysagère et environnementale du site, la trame verte et bleue

Signatures précédées de la mention *Lu et Approuvé, en date du* 03 FEV. 2020

LE CAHIER DE RÉFÉRENCE

6 orientations majeures pour l'aménagement du site Larrey, déclinées en 69 orientations spécifiques

Préserver les espaces verts et développer la biodiversité

PRÉSERVER LES ESPACES VERTS ET LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE TOUS

- Conserver l'identité verte du quartier à travers la préservation des espaces verts et le respect de l'environnement: préserver les arbres existants et ne pas les abattre / préserver la Zone humide en bordure du site.

- Favoriser le développement de la biodiversité, notamment à travers la création d'un corridor écologique qui relie la zone humide au parc des orchidées.

- Préserver la coexistence entre espaces verts aménagés et des espaces verts naturels et sauvages. Permettre la coexistence des espaces naturels vierges et des espaces verts aménagés par l'homme.
- Renforcer l'identité verte du quartier par l'éducation de tous à l'environnement, la nature, la terre à travers la création de jardins partagés et jardins éducatifs.

- Renforcer l'identité nature et bien-être du quartier de Pouvourville dans un cadre vert et respectueux de la nature, pour en faire bénéficier le grand Toulouse, en orientant l'aménagement du site vers des équipements tournés vers le sport, la santé et les soins, à destination de tous.
- Faire de Pouvourville un point d'accès privilégié aux multiples chemins de randonnées (marche, Vtt, Trail...) pour le Grand Toulouse

DÉVELOPPER UN ÉCOQUARTIER EXEMPLAIRE À TOULOUSE

- Aménager un écoquartier exemplaire à Toulouse qui intégre : construction de bâtiments écologiques et sobres énergétiquement; maintien de la proximité avec la nature et création de nouveaux liens avec les espaces verts; développement des mobilités douces; création d'espaces multi-activités modulables pour éviter les déplacements à l'extérieur du quartier; mise en place d'instances de gouvernance partagée pour favoriser le vivre ensemble; création d'espaces de partage et de convivialité; gestion cohérente des déchets et récupération des eaux pluviales; favoriser l'économie locale et circulaire.

- Développer des bâtiments qui s'intègrent harmonieusement avec les espaces vert existants, en les essaimant dans ces espaces afin qu'ils se fondent dedans et non pas qu'ils prennent le dessus sur eux. Coexistence entre espaces bâtis et espaces verts dans un rapport de fluidité et de continuité.

- Harmoniser les formes architecturales avec les éléments déjà présents dans le quartier aux alentours.

- Viser une végétalisation de l'ensemble des toitures des nouvelles constructions afin d'en augmenter l'intérêt environnemental.

- Préférer construire essentiellement sur les espaces déjà artificialisés, en évitant de grignoter à nouveau les espaces verts existants.

- Favoriser la mixité des usages sur le nouveau site (habitat, bureaux, commerces, etc) pour limiter les déplacements.

- Créer un quartier sans voiture visible en évitant les stationnements aériens et les passages traversants en voiture. Le maintien des parkings souterrains de l'hôpital Larrey offre une bonne solution à envisager dans ce cadre.

- Réduire la pollution atmosphérique et sonore (circulation, avions, etc)

Privilégier des formes urbaines et une densité du bâti, qui préservent l'identité du quartier

ETABLIR UNE VISION À LONG TERME À TRAVERS UN PLAN D'AMÉNAGEMENT GLOBAL POUR LE SITE

- Proposer un plan d'aménagement global du site, avec une vraie cohérence entre les différents espaces bâtis et leurs usages, en évitant de découper le site et perdre la cohérence architecturale et d'usage recherchée.

PRIVILÉGIER UNE DENSITÉ ET DES FORMES DU BÂTI SUR LE SITE LARREY, ADAPTÉES À L'IDENTITÉ DU QUARTIER

- Garder une densité faible ou modérée sur le site en respectant le ratio actuel entre espaces verts et bâtis, afin de préserver l'identité du quartier.

- Limiter le nombre de constructions et les intégrer de manière harmonieuse dans les espaces verts en préservant l'identité urbanistique et l'identité ressentie du quartier (maisons, petits collectifs, esprit village...)

- Conserver la cohérence du bâti et l'harmonie du quartier ainsi que son identité: zones pavillonnaires en partie haute. Logements R+2 en partie basse. Activités professionnelles.

- Espacer les constructions entre elles afin d'éviter le sentiment de promiscuité facteur de mal-vivre urbain.

- Respecter le dénivelé et aménager le futur site selon l'inscription dans la pente: maison de plein pied ou R+1 maximum en haut de la colline et collectifs jusqu'à R+3 maximum en bas de la colline

- Privilégier l'intégration des nouvelles constructions au tissu urbain déjà existant, afin d'assurer une continuité paysagère: maisons individuelles à proximité des habitats existants près du chemin de Narrade.

- Respecter la coexistence avec les maisons et les immeubles voisins déjà existants, en évitant de boucher leurs vues.

- Orienter l'aménagement vers des maisons et petits collectifs et éviter les grandes barres ou tours d'immeubles, afin de respecter l'identité et l'esprit village du quartier.

LES POSSIBILITÉS DE RECONVERSION DU BÂTIMENT LARREY RESTENT OUVERTES

- Possibilité d'accepter la conservation et la reconversion totale ou partielle du bâtiment de l'hôpital Larrey en tant que seul volume au sein d'un grand espace vert.

- Orienter la possible reconversion du bâtiment Larrey vers des usages utiles pour le quartier : espaces de coworking, espace pour les enfants, bibliothèque, salle de sport, restaurant.

- Respecter la cohérence du projet d'aménagement global (respect des usages et espaces recherchés), si on envisage de diviser l'hôpital Larrey en lots à destinations différentes.

- Garder et utiliser les Parking en sous-sol de l'hôpital pour faciliter l'accès au futur quartier et éviter ainsi les stationnements de surface et la circulation automobile in situ.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU QUARTIER (SUR LE SITE LARREY) OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT

- Construire un quartier ouvert, intégré à son environnement et relié aux espaces verts, en créant des continuités de circulations et des liens entre les espaces afin d'assurer l'intégration du site avec le tissu existant: connexion entre espaces verts, chemins et passages avec le reste de Pouvourville.

- Ouvrir le nouveau quartier en privilégiant les mobilités douces pour accéder aux centres d'activités : écoles, commerces, espaces verts, espaces sportifs, etc.

- Éviter de créer des passages uniquement traversant pour les voitures sur le nouveau site.

- Privilégier un aménagement ouvert sans voiries privées sur ce nouveau quartier.

Améliorer la circulation et privilégier les mobilités douces

CANALISER LES FLUX AUTOMOBILES HORS DU QUARTIER

- Canaliser les flux automobiles hors du quartier, en offrant des parkings et des points de report modal : téléphérique, bus, métro.

FACILITER LA CONNEXION POUVOURVILLE / GRAND TOULOUSE

- Faciliter la connexion Pouvourville / Grand Toulouse, en réduisant le nombre de voitures et en développant des transports en commun efficaces, attractifs et optimisés, et des mobilités douces dans le quartier (navettes, vélos électriques, piétons).

- Faciliter l'accès au métro pour les habitants du quartier rapidement et facilement sans prendre la voiture. Cela offrirait la possibilité aux toulousains qui viennent se promener et faire du sport sur les coteaux, de venir en transport en commun et également de réduire le nombre de voitures à Pouvourville.

CONSTRUIRE UN QUARTIER OUVERT POUR RELIER LES DIFFÉRENTES POLARITÉS DE POUVOURVILLE EN PRIVILÉGIANT LES MOBILITÉS DOUCES

- Construire un nouveau quartier ouvert, intégré à son environnement et relié aux espaces verts, en créant des continuités de circulations en mode doux et des liens entre les espaces afin d'assurer l'intégration du site dans le tissu existant: connexion entre espaces verts, chemins et passages avec le reste de Pouvourville.

- Orienter les flux internes du quartier vers des mobilités douces. Favoriser les déplacements à pied ou à vélo pour relier les différentes polarités de Pouvourville en aménageant des cheminements doux et des pistes cyclables et en minimisant les flux automobiles sur le site Larrey.

- Renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes en aménageant des cheminements sécurisés pour les habitants et usagers du quartier, des trottoirs et des pistes cyclables. Ces aménagements devront permettre aux personnes âgées, aux familles avec enfants en bas âge, aux poussettes et aux cyclistes de se déplacer dans le quartier et de traverser le site Larrey en toute sécurité.

- Privilégier les mobilités douces pour accéder aux centres d'activités du quartier : écoles, commerces, espaces verts, espaces sportifs, etc.

- Développer les liaisons douces sur le site en lien avec les espaces verts, pour créer de la convivialité et favoriser le lien social.

- Veiller à la continuité des pistes cyclables et des cheminements piétons vers les quartiers environnants (Pech David, Ramonville, Castanet...) pour créer un quartier ouvert.

- Améliorer la desserte des établissements scolaires, notamment du collège Bellevue, tout en sécurisant leurs abords.

- Privilégier un aménagement ouvert sans voiries privés sur ce nouveau quartier .

- Faciliter les accès handicapés sur le nouveau site et pour tous ses bâtiments.

MINIMISER LES FLUX AUTOMOBILES ET FAIRE DISPARAÎTRE LES VOITURES ET LE STATIONNEMENT EN SURFACE SUR LE SITE LARREY

- Éviter de créer des passages uniquement traversants pour les voitures sur le nouveau site.

- Faire disparaître les voitures et le stationnement de surface sur le site Larrey en conservant et en optimisant les parkings existants en sous-sol du CHU de Toulouse, pour préserver le quotidien des futurs habitants et usagers du site.

- Garder et utiliser les Parking sécurisés en sous-sol de l'hôpital pour faciliter l'accès des toulousains aux infrastructures et cheminements du futur quartier Larrey, réduisant ainsi les stationnements de surface et la circulation automobile dans Pouvourville.

Créer une centralité et de la convivialité pour l'ensemble du quartier par des installations culturelles, sportives et commerciales

RENFORCER L'IDENTITÉ NATURE, SPORT ET BIEN-ÊTRE DU QUARTIER DE POUVOURVILLE

- Renforcer l'identité nature et sport du quartier de Pouvourville pour en faire profiter tout le grand Toulouse, en aménageant des équipements sportifs et culturels à destination de tous, sur le site.

- Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé, les soins en maintenant un cadre vert et respectueux de la nature.

CRÉER UNE VRAIE CENTRALITÉ POUR L'ENSEMBLE DU QUARTIER

- Créer des lieux de rencontre intergénérationnels sur le site Larrey pour relier les différentes polarités et les différentes populations du quartier de Pouvourville, sortir de l'isolement et créer du lien social.

- Aménager le site Larrey pour créer une VRAIE centralité pour l'ensemble du quartier, autours d'activités culturelles, sportives et d'espaces de convivialité, afin d'éviter l'effet cité dortoir

- Créer une centralité autour d'une place couverte, avec un marché hebdomadaire et des commerces complémentaires à l'offre actuelle sur Pouvourville.

- Créer un espace central ouvert en plein air qui peut accueillir de multiples activités (marché de plein vent, spectacles, concerts, forums) et qui s'adresse à tous dans une vision de mixité intergénérationnelle.

- Intégrer le site Larrey à la zone verte et transformer le bâtiment Larrey en un VRAI centre de rencontre convivial pour tous, à Pouvourville.

Des attentes exprimées : une grande place centrale, un gymnase (équipement pour les groupes scolaires et le public), un théâtre de verdure, un marché de plein vent, des projections en plein air, une salle de spectacle / théâtre, un espace de jeux pour les familles, une salle polyvalente, une maison des associations (agrandissement pour les groupes associatifs ou nouveau bâti), une maison des jeunes, un café culturel, un bistrot, une offre de restauration, des petits producteurs, une crèche, un EHPAD, un espace dédié aux professions libérales.

Offrir une mixité de l'habitat, des équipements, des services et des activités, pour éviter l'effet cité dortoir

ASSURER UNE MIXITÉ DU BÂTI (HABITAT, ÉQUIPEMENTS, SERVICES) ET UNE MIXITÉ DES USAGES SUR LE SITE

- Assurer une mixité du bâti entre habitations, services, commerces, équipements collectifs, pour éviter l'effet cité dortoir.

- Assurer une mixité des usages en diversifiant les activités sur le site : lieux d'activités professionnelles, fablab, espaces de coworking, équipements culturels et artistiques, petits commerces complétant l'offre actuelle, services de restauration, jardins potagers.

- Augmenter l'offre de services à Pouvourville et créer de l'activité sur le site Larrey, pour favoriser les flux à contre temps et éviter de multiplier les déplacements (trajet domicile-travail).

ASSURER UNE MIXITÉ SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE SUR LE SITE

- Assurer une mixité intergénérationnelle de la population et usagers du quartier par une offre de logements fléchés (étudiants, maison de retraite, habitat participatif), par des services (crèche, EHPAD), et par une offre d'hébergement de courte et moyenne durée à destination des aidants des usagers des hôpitaux (Rangueil et Oncopole)

- Assurer une mixité sociale dans l'offre de logements, au niveau minimum légal voire plus, et répartir les logements sociaux au sein des immeubles sur la totalité de l'opération (ne pas regrouper ces logements dans un même ensemble)

Des attentes exprimées : fablab, espace de coworking, locaux pour travailleurs indépendants, commerces de producteurs, services de restauration et bar-restaurant en privilégiant ceux qui se fournissent par les circuits courts, des jardins potagers, espaces de jeux pour les enfants, bibliothèque...

Respecter les engagements, poursuivre le dialogue et la co-construction du projet

ACTER LES ENGAGEMENTS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

- Acter les engagements de la Ville et du CHU de Toulouse : études, observatoire des engagements, etc ...
- Contractualiser le "Cahier de référence des acteurs du territoire" à l'issu de cette première phase de concertation.
- Prendre notre responsabilité d'ambassadeurs pour suivre et porter le "Cahier de référence des acteurs du territoire", au coeur du projet Larrey.

POURSUIVRE LE DIALOGUE ET CO-CONSTRUIRE LE PROJET ENSEMBLE

- Poursuivre la démarche de concertation et de co-construction du projet Larrey avec les habitants, en les associant et en leur accordant un droit de regard et de suivi sur toutes les étapes du projet d'aménagement, afin de pouvoir exprimer leurs avis.
- Définir avec la Mairie et le CHU de Toulouse le planning pour les suites de la démarche de co-construction du projet Larrey.
- Avoir accès aux études sur le site (amiante, sécurité, biodiversité, etc), mais aussi sur le quartier (circulation)
- Être associé et consultés pour la modification du PLUIH et la mise en place de l'OAP pour le site Larrey (critère surface hauteur).
- Mettre en place des ateliers pour co-construire le projet avec le CHU de Toulouse et la Mairie.
- Mettre en place un concours d'aménagement du site Larrey avec un collectif d'habitants dans le jury.

TRAITER LA QUESTION DE LA CIRCULATION, UN PRÉALABLE À TOUT AMÉNAGEMENT

- Revoir l'ensemble du plan de mobilité sur le quartier et alentours, avant d'envisager d'urbaniser le site Larrey et avant toute modification du PLUIH. L'objectif étant de développer une centralité du site de Larrey en adaptant les mobilités, les voiries et le niveau de circulation dans le quartier, mais aussi en préservant et développant l'aspect environnemental.

- Avoir un engagement de Tisséo pour élargir les horaires de bus le soir et faire des navettes plus fréquentes même si les bus sont plus petits.

LA CHARTE DE LA PARTICIPATION

INTRODUCTION

La charte de la participation fixe le cadre de l'instance de gouvernance du projet Larrey à Pouvourville et les modalités de la démocratie participative sur le projet.

Bien que plébiscitées par les citoyens, les démarches de participation citoyenne n'en sont pas moins confrontées à de réels freins éloignant de nombreux citoyens des espaces de concertation proposés par les collectivités locales. Les citoyens redoutent des concertations alibis qui mobilisent beaucoup d'énergie, mais n'influent pas véritablement sur le contenu des politiques et des projets. Le politique doit mériter la confiance des citoyens sans quoi la crédibilité des démarches de concertation est inévitablement affectée. Les démarches de concertation subissent aussi la défiance des citoyens envers les autres citoyens. Sont pointées du doigt les attitudes des citoyens qui ne participent à la concertation que pour mieux mener le combat politique ou préemptent le débat au profit de points de vue purement partisans et corporatistes, s'éloignant ainsi d'une démarche d'intérêt général. La Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole, le CHU de Toulouse et les habitants du quartier Pouvourville se sont engagés dans une démarche de concertation et de co-construction au long cours, sur le projet d'aménagement du site Larrey. Pour aller plus loin, l'instance de gouvernance qui réunit toutes ces parties prenantes a décidé de formaliser les principes clés de l'organisation de sa démarche d'association des citoyens à l'élaboration du projet Larrey. Cette charte de la participation a donc pour ambition de définir les "règles du jeu" de la démocratie participative, ainsi que les "droits et devoirs" des différentes parties prenantes. Elle constitue un véritable contrat moral et politique entre la Mairie, la Métropole, le CHU de Toulouse et les habitants de Pouvourville.

L'injonction participative gagne l'action publique dans son ensemble et plus particulièrement les politiques touchant à l'environnement, à l'aménagement du territoire et au cadre de vie. Cette évolution ne résulte pas uniquement de l'appropriation progressive des concepts du développement durable et de la nécessité de compléter la lecture économique, sociale et environnementale d'un quatrième pilier relatif à la gouvernance. Elle s'inscrit dans un contexte d'évolution socio-culturelle majeure, caractérisée par la volonté exprimée par les citoyens d'une vigilance plus soutenue sur la manière dont sont conduites les affaires publiques ; d'une implication plus grande et plus quotidienne dans la gestion de la cité, mais aussi par la montée d'un nouveau sens collectif et d'un besoin "d'agir ensemble".

Pour être fécondes, les démarches de participation citoyenne réclament de la transparence, de l'écoute, du respect, mais aussi l'instauration d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes.

La charte de la participation citoyenne pour le projet Larrey à Pouvourville est élaborée avec la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, le CHU de Toulouse ainsi que les habitants représentés par un collectif d'ambassadeurs incluant un membre représentant du CSLP. Elle s'organise en 2 grandes parties :

- La première partie décrit les valeurs partagées et grands principes fondateurs collectifs.
- La seconde partie traduit ces principes en modes de fonctionnement et en engagements attendus des parties prenantes.

Bien évidemment, elle est amenée à évoluer au fil du temps en s'enrichissant des retours d'expériences des différentes étapes de participation citoyenne mises en œuvre dans le cadre du projet Larrey.

Chaque partie prenante de l'instance de gouvernance du projet Larrey s'engage à respecter la présente charte.

PARTIE 1 : LES VALEURS ET GRANDS PRINCIPES FONDATEURS DE LA CHARTE DE PARTICIPATION

Quels sont les valeurs et les principes fondateurs de notre charte de la participation pour le projet Larrey à Pouvourville ? Pour être fécondes, les démarches de participation citoyenne réclament de la transparence, de l'écoute, du respect, mais aussi l'instauration d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes. Toutes ces valeurs sont le socle de la présente charte.

I. NOS VALEURS

- Un état d'esprit constructif et coopératif
- L'implication du plus grand nombre
- La représentativité
- L'inclusion
- L'égalité
- La diversité (représenter et respecter la diversité des points de vue de tous)
- La transparence
- La bienveillance
- La confiance
- La sincérité (pas de non-dits : on va le droit de ne pas être d'accord)
- L'écoute
- Le respect entre les partie prenantes
- Le plaisir à faire ensemble et présenter un projet qui nous fédère

II. NOS PRINCIPES FONDATEURS

- Principe n°1 : Une gouvernance exigeante, transparente et respectueuse de l'expertise de chacun.
- Principe n°2 : Des citoyens associés aux différentes étapes et aux prises de décisions sur le projet.
- Principe n°3 : Une volonté de faire entendre la parole du plus grand nombre y compris les citoyens qu'on n'entend pas d'ordinaire.
- Principe n°4 : Une mise en débat public des points de vue.
- Principe n°5 : Des processus orientés vers la recherche de l'intérêt général et du bien commun.
- Principe n°6 : La volonté de créer des espaces d'initiatives pour les citoyens (ex: événements réalisés par les ambassadeurs des habitants)
- Principe n°7 : Une démarche d'amélioration continue de ce processus de participation citoyenne.

III. LES FACTEURS CLES DE SUCCÉS

1) COMMUNICATION

- Développer un langage commun et simple entre les différentes parties prenante du projet afin de faciliter les échanges.

- Organiser des temps d'information et de formation des ambassadeurs sur des éléments clés en matière d'urbanisme et d'aménagement, pour acquérir un langage commun, de nouvelles connaissances, étayer les réflexions et le travail collaboratif en atelier.

- Assurer une récurrence des rencontres pour garantir la continuité de la démarche, ainsi qu'une fluidité du dialogue et du travail autour du projet.

- Permettre la circulation des idées entre les différentes parties prenantes afin de rendre la démarche de co-construction vivante, fluide et sans rupture au sein de l'instance de gouvernance et avec les habitants.

- Assurer la pérennité du collectif pour faire avancer le projet.

- Partager régulièrement les nouvelles informations, les points de vue, les avancées réalisées lors des réunions de travail (en cas d'absence notamment à une réunion).

- Assurer la rédaction tournante des compte-rendus des réunions de travail afin d'assurer un même niveau d'information pour l'ensemble des parties prenantes, y compris les absents.

- Porter une voix commune du groupe d'ambassadeurs, afin de bien communiquer auprès des habitants et des différents acteurs concernés par le projet.

- Communiquer avec les habitants du quartier : faire un point d'étape régulier avec le quartier et informer les habitants des avancées des travaux de l'instance de gouvernance tripartite (par le biais des outils de la ville et de la Métropole, dans la newsletter du CSLP, organisation de réunions publiques, etc).

- Veiller à la qualité de l'information transmise aux habitants (précision de l'information)

2) FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

- Mettre en place une méthode de travail pour éviter l'essoufflement : se fixer des objectifs, un plan d'action, des jalons et des livrables pour avoir une visibilité sur notre implication collective

- Evaluation régulière de l'avancée du projet avec la population pour ne pas perdre l'esprit premier de la démarche de concertation et favoriser son acceptation (associer régulièrement les habitants par une communication du groupe d'ambassadeurs, une conférence du projet, etc)

- Poser les contraintes et invariants du projet, du site et des parties prenantes pour connaître les marges de manoeuvre et les domaines de réflexion et de discussion de l'instance de gouvernance.

- Apporter des réponses concrètes aux enjeux et orientations proposées dans le cahier de références des acteurs du projet Larrey pour étayer « le projet » (passer du conceptuel au factuel).

- Pérenniser les moyens nécessaires à l'animation de l'instance de gouvernance, notamment grâce à l'intervention d'un tiers médiateur de confiance.
- Garder une souplesse dans la démarche pour pouvoir s'adapter aux différents temps du projet

- Faire preuve d'innovation dans la démarche et dans le projet d'aménagement du site Larrey en dehors des dispositifs classiques.

3) GOUVERNANCE

- Intégrer de nouvelles personnes au groupe d'ambassadeurs, pour assurer la représentativité des habitants, éviter l'essoufflement du premier groupe d'ambassadeurs et garantir la pérennité de la démarche (nous représentons le quartier mais nous ne sommes pas représentatifs de tous les habitants).

- Respecter l'esprit de coopération, de transparence et de sincérité initial de la démarche de concertation quand on intègre de nouvelles personnes, dans le respect de la présente charte, notamment en assurant un parcours d'intégration des nouveaux ambassadeurs.

- Respecter le cahier de référence des acteurs du projet Larrey et la diversité des points de vue : respect des engagements.

- Chercher le consensus entre les différentes parties prenantes pour la réalisation du projet Larrey.

PARTIE 2 : LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE DU PROJET LARREY

I. UNE INSTANCE DE GOUVERNANCE TRIPARTITE

L'instance de gouvernance du projet Larrey à Pouvourville est constituée de l'ensemble des parties prenantes du projet.

Ensemble, ils organisent les échanges et animent les discussions pour favoriser la co-construction du projet

- **Le CHU de Toulouse**
- **Les ambassadeurs** des habitants du quartier de Pouvourville
- **La collectivité :** la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole

1) PLACE ET RÔLE DE CHAQUE ACTEUR

- **Le CHU de Toulouse**, est représenté par son directeur Général ou un représentant désigné par lui, par un chef de projet opérationnel et par les experts techniques qu'il aura désignés. En tant que propriétaire des terrains du site de l'hôpital Larrey, le CHU de Toulouse s'engage à se mettre dans une posture d'écoute et d'ouverture pour co-construire un projet soutenable financièrement, partagé avec les habitants et l'ensemble des parties prenantes, en visant son acceptabilité pour le quartier.
- **La collectivité**, est représentée par le Maire de Toulouse et son Adjoint en charge des questions d'aménagement et d'urbanisme, le Maire de quartier et les services associés. La collectivité est représentée de manière opérationnelle par un chef de projet aménagement à Toulouse Métropole et par un responsable de secteur de l'action territoriale à la Mairie de Toulouse. Elle est garante de l'intérêt général et s'attache en priorité à faire émerger le consensus par la prise de décisions partagées entre l'ensemble des parties prenantes. Il est du ressort de la collectivité de veiller à la bonne articulation entre les différentes échelles pouvant être concernées par le projet (quartier, ville, métropole).
- **Les ambassadeurs** sont constitués d'habitants volontaires du quartier ayant participé à la concertation réalisée en 2019. Ils sont le lien entre les habitants du quartier et les parties prenantes (CHU de Toulouse, Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole). Ils permettent de créer les conditions du dialogue, portent la parole des habitants et apportent l'expertise d'usage nécessaire à la bonne construction du projet Larrey. C'est au travers du collectif diversifié qu'ils forment, qu'ils sont reconnus légitimes à représenter les habitants du quartier, aux yeux des autres parties prenantes de l'instance de gouvernance du projet (Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et CHU de Toulouse).
    - Ils sont les relais du plus grand nombre et s'engagent à contribuer de manière constructive à la formalisation du projet Larrey.

- Ils sont les garants de la pluralité des expressions et des points de vue des habitants de Pouvourville.
- Ils apportent l'expertise d'usage nécessaire à la bonne construction du projet Larrey.
- Ils veillent en priorité à la recherche de l'intérêt collectif.
- Ils s'engagent à mettre en débat les points de vue individuels et à s'affranchir des postures partisanes ou corporatistes.
- Le groupe des ambassadeurs peut évoluer et intégrer d'autres habitants du quartier de Pouvourville.

2) MODE DE REPRÉSENTATION, DE RENOUVELLEMENT ET DE SORTIE DES MEMBRES DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE

- **Les ambassadeurs :**
  - Les habitants du quartier de Pouvourville sont représentés par un groupe d'au moins 10 ambassadeurs incluant un membre représentant le CSLP.
  - Quorum : il est nécessaire qu'au moins la moitié des ambassadeurs soient réunis pour acter une décision. A défaut les ambassadeurs présents proposent l'orientation décidée en réunion au reste des membres pour une validation ultérieure.
  - Les ambassadeurs peuvent désigner des porte-paroles (minimum 2 personnes en parité homme-femme) ponctuellement pour des occasions particulières, dans le cadre d'une désignation sans candidat.
  - Un ambassadeur peut donner procuration à un tiers dans le groupe des ambassadeurs s'il ne peut pas être présent lors de la signature d'un document (ou pour l'approbation d'une décision collective à prendre lors d'une réunion de l'instance de gouvernance)
  - Un ambassadeur peut inviter un autre habitant de Pouvourville à venir participer occasionnellement à un atelier pour bénéficier de son expertise d'usage. La proposition de cette participation sera faite au groupe des ambassadeurs en amont de l'atelier et la décision pour acter cette participation devra être validée collectivement.
  - Un ambassadeur peut démissionner de son rôle quand il le souhaite. Il veillera au préalable à adresser un mail à l'ensemble des ambassadeurs ainsi qu'aux représentants du CHU de Toulouse et de la Collectivité pour les prévenir de sa démission. Il peut, s'il le souhaite, proposer un remplaçant ou une remplaçante avant sa démission.
  - Un ambassadeur peut être exclu du groupe des ambassadeurs dans le cadre du non-respect de la Charte de la participation et des valeurs qui ont été signées par tous, ou dans le cadre de la non-assiduité aux réunions. La décision sera actée collectivement après avoir pris le temps de la discussion et mis en débat les raisons de cette exclusion avec la personne intéressée.
  - Les ambassadeurs veillent à maintenir un collectif actif d'au moins 10

personnes en renouvelant ou en complétant ses membres. Les habitants de Pouvourville peuvent être invités à rejoindre le groupe d'ambassadeurs, par les ambassadeurs eux mêmes, dans le cadre de réunions publiques, de groupe de travail ou d'évènements organisés pour le projet Larrey. Un parcours sera proposé au candidat pour qu'il acquiert la méthode de travail et la posture collective et collaborative du groupe. Il devra respecter et signer la Charte de la participation et participer à des réunions ou groupes de travail avec le groupe des ambassadeurs. La décision d'intégration d'un nouvel ambassadeur sera prise collectivement.

- Le collectif des ambassadeurs constitue une communauté d'intérêt et depratiques citoyennes. Elle se met d'accord pour parler d'une seule voix collectivement, afin de s'inscrire dans la continuité de la démarche de co-construction initiale, en faisant de la réflexion et du travail collectif sa force.

- **La collectivité :**

- La collectivité est représentée par le Maire de Toulouse et son Adjoint en charge des questions d'aménagement et d'urbanisme, le Maire de quartier et les services associés. La collectivité est représentée de manière opérationnelle par un chef de projet aménagement à Toulouse Métropole et par un responsable de secteur de l'action territoriale à la Mairie de Toulouse.
- Le Maire pourra, en tant que de besoin et selon les nécessités du projet, désigner d'autres élus en charge de le représenter.

- **Le CHU de Toulouse :**

- Le CHU de Toulouse est représenté par son Directeur Général ou un représentant désigné par lui, par un chef de projet opérationnel et par les experts techniques qu'il aura désignés.
- En cas de changement de chef de projet ou d'experts techniques, le CHU de Toulouse se chargera d'assurer la continuité de leur mission sur le projet Larrey, dans le respect des engagements de la présente charte et du cahier de référence des acteurs du territoire.

II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1) OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE COLLABORATIVE

- L'objectif premier de cette démarche collaborative est de se doter d'un document de travail qui fixe des objectifs communs et un mode de fonctionnement commun pour définir le futur projet du site Larrey : "le cahier de référence des acteurs du territoire pour la co-construction du projet Larrey".

- Accompagner le collectif des ambassadeurs pour assurer la pérennité de la démarche collaborative et faire aboutir le projet Larrey (organisation et fonctionnement : avec des méthodologies, outils et objectifs de travail).

- Apprendre en faisant et améliorer les processus.

2) LES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION

Les périmètres suivants sont indicatifs et restent à discuter et valider collectivement lors de la prochaine phase de co-conception du projet, en fonction des orientations et des outils d'aménagement qui seront retenus.

- Périmètre opérationnel du projet : le foncier de l'hôpital Larrey, a minima.

- Périmètre pour l'étude mobilité : périmètre du quartier et ses alentours.

- Périmètre de réflexion sur le projet : périmètre élargi aux abords du foncier de l'hôpital Larrey :
    - Au sud-ouest, le secteur accueillant le parc et les aires de jeux, les équipements sportifs de plein air, la maison de quartier et le dojo
    - Au sud, le « bourg » historique
    - Au sud-est, le secteur pavillonnaire et le pôle crèche/école/commerces
    - A l'est, le long du chemin de Pouvourville, les logements, les activités économiques et le collège Bellevue
    - Au nord-est, les espaces verts et bâtis situés entre le chemin du Vallon et le chemin de Pouvourville jusqu'à leur intersection
    - Au nord, les logements situés de part et d'autre du chemin du Dr Dasque, la future station Téléo sur le site de Rangueil et les coteaux de Pech David.

3) OUTILS DE FONCTIONNEMENT

- **Le Conseil de vie du projet :** réunit l'ensemble des membres de l'instance de gouvernance du projet, c'est-à-dire les élus de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole, les chargés de projet de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole, le CHU de Toulouse, les ambassadeurs des habitants de Pouvourville. Le Conseil de vie du projet se réunira environ 3 fois par an, selon les besoins du projet, dans les locaux de la Mairie au Capitole. Son rôle est de coordonner les décisions pour la conduite de la démarche de co-construction du projet, et ce, en matière d'orientations, de contenu, de suivi et de communication relatives au projet Larrey. Il est le garant du cahier de référence des acteurs du projet Larrey et assure le suivi et le respect de la présente charte.

- **Le Groupe de travail du projet :** réunit les ambassadeurs des habitants, le CHU de Toulouse et les chargés de projet de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole. Son rôle est de co-construire le projet Larrey, de produire les contenus et de préparer les décisions à valider en Conseil de vie du projet. Il organise pour cela des ateliers de travail multipartites qui peuvent être ouverts à d'autres intervenants : autres services de la ville et de la Métropole, autres habitants, personnalités inspirantes, etc. Ces ateliers auront lieu sur le secteur Larrey dans les locaux de l'hôpital ou à la Maison de quartier de Pouvourville. Leur nombre dépendra des besoins du projet Larrey.

- **La Conférence du projet :** ouverte à tous les habitants, riverains et acteurs du quartier, c'est une réunion publique d'information et de partage, qui aura lieu au environ deux fois par an. Lors de ces réunions, l'instance de gouvernance présente les avancées du projet à l'ensemble du quartier. Ces conférences auront lieu à la Maison de quartier de Pouvourville.

- La temporalité des réunions est donnée à titre indicatif et pourra être adaptée selon les besoins du projet après discussion avec l'ensemble des parties prenantes.

- Des réunions préparatoires pourront être organisées à l'initiative des services de la collectivité, du CHU de Toulouse ou des ambassadeurs afin de préparer collectivement ces différents temps.

- Des interventions ou témoignages de "personnes inspirantes" pourront être proposées par chacune des parties pour enrichir les réflexions de chacun et alimenter le travail collectif sur le projet Larrey.

4) OUTILS DE COMMUNICATION

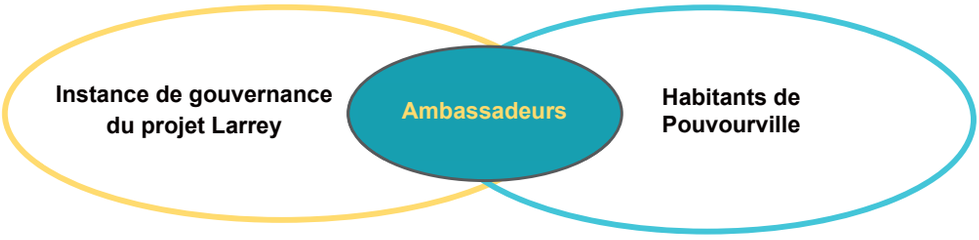

Communication interne à l'instance de gouvernance tripartite	Communication externe vers les habitants
Communication transparente, de forte fréquence, simple et rapide	Communication issue du travail collectif, fréquence adaptée pour rendre compte des grandes évolutions du projet aux habitants. Demande des ressources élevées en moyen et en temps.

- **Communication entre les membres du Groupe de travail du projet :** pour faciliter les échanges et permettre à chacun d'avoir le même niveau d'information et d'échange, un groupe mail «Groupe de travail du projet» est créé dans lequel devront se faire tous les échanges sur le projet.

- **La communication du groupe d'ambassadeurs vers les autres parties prenantes,** via le groupe mail «Groupe de travail du projet», ne pourra se faire que sur avis consensuel des ambassadeurs, sur la pertinence de la démarche et sur la base d'un objectif approuvé par le groupe. Un ambassadeur pourra éventuellement être délégué pour une question particulière et porter la parole du groupe des ambassadeurs. Dans ce dernier cas les échanges devront être totalement transparents, c'est-à-dire ouverts à tous les ambassadeurs, pour information.

- **La communication de la collectivité et du CHU vers le groupe des ambassadeurs,** pourra se faire par le biais du groupe mail «Groupe de travail du projet». La réponse des ambassadeurs devra se faire sur la base d'une réponse collective et consensuelle. Elle sera partagée à tous les ambassadeurs par le biais du groupe mail. A priori, il n'y aura pas d'ambassadeur spécifique pour répondre au nom du collectif, mais plutôt un rôle tournant.

- **La communication entre la collectivité et le CHU de Toulouse,** pourra être assurée par mail ou par le biais de réunions de travail préparatoires. Les éléments de ces réunions seront partagés avec le groupe des ambassadeurs lors des rencontres du Groupe de travail du projet.

- **Communication interne au groupe des ambassadeurs :** Les ambassadeurs sont constitués d'habitants volontaires du quartier ayant participé à la concertation réalisée en 2019. Ils sont le lien entre les habitants du quartier et les parties prenantes (CHU de Toulouse, Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole). Ils permettent de créer les conditions du dialogue, portent la parole des habitants et apportent l'expertise d'usage nécessaire à la bonne construction du projet Larrey. La communication des ambassadeurs entre eux et la communication des ambassadeurs avec les habitants est de ce fait un enjeu majeur pour la réussite du projet Larrey.
    - Pour faciliter les échanges et permettre à chaque ambassadeur d'avoir le même niveau d'information et d'échange, un groupe mail « Ambassadeurs Larrey » est créé dans lequel devront se faire tous les échanges sur le projet.
    - Pour faciliter les échanges et permettre à chaque ambassadeur d'avoir le même niveau d'information et d'échange, un groupe mail « Ambassadeurs Larrey » est créé dans lequel devront se faire tous les échanges sur le projet.
    - Un dossier partagé sera créé et mis à disposition, comprenant tous les documents collaboratifs de travail et d'échange entre ambassadeurs.
    - Un groupe de messagerie instantanée type whatsapp pourra être mis en place et permettra d'échanger ponctuellement.
    - Les documents collaboratifs seront de plusieurs sortes : documents partagés avec le Groupe de travail du projet : études, projets, compte-rendu des ateliers, etc / documents propres aux ambassadeurs : compte-rendu (CR) des réunions ambassadeurs, questions des habitants...
    - Des temps de rencontre sont prévus régulièrement, avec une fréquence de 2 rencontres par trimestre dans la mesure du possible, dans l'objectif de : préparer les ateliers du Groupe de travail du projet, de façon à ce que les ambassadeurs participant à l'atelier soient confiants dans le fait de porter une parole commune / préparer et réaliser la communication auprès des habitants.
    - Ces réunions prendront différentes formes selon les sujets et la disponibilité de chacun

- **Communication avec les habitants :** La communication des différentes parties prenantes avec les habitants du quartier de Pouvourville est cruciale pour la réussite du projet Larrey. Elle doit permettre de maintenir le fil de la concertation entre l'instance de gouvernance tripartite et le "terrain", afin d'avancer dans la formalisation du projet Larrey en s'assurant de son partage, de sa compréhension et de son acceptabilité par la majorité des habitants du quartier.
    - Cette communication a pour objectif d'informer et d'échanger avec le plus grand nombre d'habitants du quartier. L'objectif étant de maintenir le lien avec les habitants de la manière la plus active et ouverte possible.
    - Les moyens de communication classiques seront utilisés : affiches, flyers, site internet de la ville, de la métropole et du CSLP, etc.

- Des moyens plus instantanés et interactifs tels que des plateformes participatives ou des réseaux sociaux (facebook, twitter, instagram...) pourront être mis en place pour cette communication auprès du grand public.
- Des évènements ouverts à tous les habitants, riverains et acteurs du quartier pourront être organisés selon les besoins, à l'initiative des ambassadeurs seuls.
- Des réunions publiques (Conférence du projet) en présence des élus seront organisées en collaboration avec les autres membres du Groupe de travail du projet (chargés de projet de la collectivité et CHU de Toulouse). Elles auront pour objectif d'informer les habitants et de partager avec eux les grandes étapes d'avancement du projet.
- Des évènements « festifs et participatifs », pourront également être créés autour du projet de façon à impliquer un maximum d'habitants et susciter leur intérêt.

5) OUTILS DE GOUVERNANCE ET DE PRISE DE DÉCISIONS

Les outils présentés ci-dessous constituent des exemples non exhaustifs. D'autres outils pourront être mis à disposition de l'instance de gouvernance selon les contextes et les besoins spécifiques de chaque séance de travail.

- **Processus génératif de prise de décision :** traiter un sujet à la fois / formuler précisément le sujet / formuler une proposition de réponse au sujet / présenter des éléments d'objection et/ou d'approbation de la proposition / reformuler la proposition / décision si consensus sur la nouvelle reformulation de la proposition, sinon autre round de discussion et reformulation.

- **Café Forum** : Travail en sous-groupes pour élaborer des propositions à partager ensuite pour les structurer collectivement, les consolider et les adopter.

- **Le jeu de la question :** énoncer le sujet à traiter sous forme de question. Échanges sur la base de questions uniquement jusqu'à ce qu'on aboutisse à la question fondamentale qui fédère l'ensemble des participants. On répond à cette question fondamentale collectivement.

- **Les règles du dialogue :** des règles simples à utiliser et à respecter pour toutes les discussions et les rencontres autour du projet Larrey.

LES REGLES DU DIALOGUE
ECOUTER avec ATTENTION
Veiller à l'équilibre de la parole
Encourager les personnes moins sujettes à prendre la parole, tempérer ceux qui le sont trop
Parler de soi, parler au "je"
Participer avec bonne humeur et bienveillance
Rester sur ce que l'on a prévu de faire
PARLER avec INTENTION
Donner une idée à la fois
Parler pour l'objet de la rencontre, faire avancer le collectif
LIBERER LA CREATIVITE
Abolir la Critique
Pas de jugement, oublier le NON
Viser la Quantité
Le nombre, le fourmillement d'idées
Aller vers la Fantaisie
L'originalité, l'insolite, l'inédit
Démultiplier
Rebondir sur les idées des autres
OBSERVER l'INTELLIGENCE du GROUPE
Être attentif à son tour de parole
Le silence est bienvenu
Ne pas interrompre, plutôt donner des signes d'écoute, de rappel au cadre..
Prise de notes collective qui servira à tout le monde plus tard

ANNEXES

Annexe1

UN DIAGNOSTIC DE TERRAIN PARTAGÉ PAR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES ET DOUZE ENJEUX ESSENTIELS ISSUS DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

Annexe 2

DES PROPOSITIONS DES HABITANTS POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE LARREY

Annexe 3

RESTITUTION DE LA DÉMARCHE PRÉSENTÉE EN RÉUNION PUBLIQUE LE 25 JUIN 2019

Annexe 1

UN DIAGNOSTIC DE TERRAIN PARTAGÉ PAR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES ET DOUZE ENJEUX ESSENTIELS ISSUS DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

LE SITE LARREY, UN ESPACE CENTRAL DANS UN QUARTIER EN ÉQUILIBRE FRAGILE

Le quartier de Pouvourville est partagé entre le haut et le bas de Pouvourville. Cette différence géographique reflète également une différence de population, partagée entre deux générations, qui ne considèrent pas et ne vivent pas leur territoire de la même manière. D'une part les plus anciens habitants, résidants dans la partie historique haute du village, trouvent une identité très forte au quartier, une identité de village, qui selon eux "change malheureusement", depuis quelques années. De l'autre côté, vers le bas de Pouvourville on trouve une population plus récente, qui elle ne cerne pas vraiment d'identité à ce quartier, mais le trouve tout de même agréable et calme. Les deux catégories, si elles n'arrivent pas à se côtoyer et partager une "vie de village" au quotidien, considèrent tout de même que leur territoire à des spécificités qu'il faut absolument conserver.

Les importants espaces verts présents à Pouvourville et dans les alentours sont largement appréciés par les habitants du quartier. Ces lieux de détente, de ballade, propices aux activités sportives leur permettent d'avoir ce "côté nature, tranquille, qui permet de respirer après le stress du travail".

Néanmoins un problème récurrent est largement rapporté par les purpuréens : celui de la circulation. La voirie semble inadaptée aux flux automobiles qui traversent le quartier et provoquent des embouteillages récurrents et problématiques pour les habitants: bouchons, insécurité routière, difficultés d'accès des transports en commun, etc.

Au regard de ces problématiques majeures que connaît le quartier, il semblerait que l'aménagement du site du CHU de Toulouse de Larrey puisse y répondre favorablement en devenant la centralité principale du quartier, à travers : la conservation de la majeure partie des espaces verts, la création de nouvelles voies de circulation pour désengorger le quartier, la construction de nouveaux logements respectant la faible hauteur et la faible densité du bâti, l'installation de commerces et de services mais aussi des espaces de rencontres et de convivialité.

Il s'agit également de donner au site un caractère clairement tourné vers le sport, le bien-être, la santé, les loisirs et la culture à travers des équipements public-privés tournés vers ces usages et pouvant assurer une rentabilité sur le long terme. Tous ces aménagements pourraient ainsi être appréciés par les purpuréens tant qu'ils respectent une certaine intégration paysagère, étant donné que l'un des enjeux majeurs pour les habitants est de préserver les espaces verts et d'éviter absolument de bétonner le site avec des barres d'immeubles, qui risqueraient de créer une nouvelle « cité dortoir ».

Les habitants du quartier veulent ainsi que cet aménagement conserve les valeurs fondamentales du quartier : des valeurs de convivialité, du vivre ensemble, de respect de l'environnement, de la biodiversité, des anciens et des nouveaux habitants, de l'identité du quartier, etc.

Pour la suite de la démarche, ils espèrent donc simplement être entendus par la Mairie et le CHU de Toulouse et restent attentifs à garder un droit de regard sur le projet, tout en se disant totalement prêt à être associés à la sélection des projets qui respecteraient au mieux leur cahier des acteurs du territoire... Pourvu que la Mairie et le CHU de Toulouse s'accordent à lancer un concours d'architecture et d'urbanisme dans ce sens.

ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

I. POUVOURVILLE UN QUARTIER EN ÉQUILIBRE FRAGILE, AUTOUR DE L'HÔPITAL LARREY

Larrey est un espace qui jouit d'une position centrale dans le quartier de Pouvourville, qu'il est impossible d'aménager sans prendre en compte les problématiques de ce dernier. Il s'agit donc de considérer son aménagement comme une opportunité pour régler les déséquilibres actuels et renforcer les atouts du quartier.

- Équilibre actuel entre espace bâti et espaces verts
- Équilibre entre le nombre d'habitants et les services et commerces disponibles
- Équilibre entre proximité du centre ville et convivialité d'un village
- Déséquilibre entre le dimensionnement de la voirie, les flux de circulation, la disponibilité des transports en commun et les mobilités douces.

Dès lors, le diagnostic issu des entretiens menés auprès des habitants et usagers de ce territoire, s'est employé à révéler les points de tensions, mais également les pistes de solutions envisageables pour permettre d'aboutir à un projet partagé acceptable par l'ensemble des parties prenantes: habitants, Mairie, CHU de Toulouse, mais également usagers et acteurs économiques du territoire.

II. LARREY, UN AMÉNAGEMENT QUI DOIT RESPECTER ET RENFORCER L'ÉQUILIBRE ACTUEL DU QUARTIER, EN PRIVILÉGIANT UNE VISION À LONG TERME !

A. Régler le problème de la circulation au niveau global, un préalable à tout nouvel aménagement :

Voirie sous-dimensionnée et goulots d'étranglement: Pouvourville est un quartier ancien de Toulouse. Sa topographie en a fait un espace longtemps épargné par l'hyperactivité urbaine. Ses rues, ruelles, chemins et cheminements demeurent ceux d'un village. Il en résulte un vrai problème de dimensionnement de ces voiries, qui cristallise tous les mécontentements et les inquiétudes: "embouteillages insupportables", "bouchons systématiques le matin et le soir", "on ne peut pas se croiser à deux voitures, rue de Fondeville, chemin des Clotasses, etc", "au bas du chemin de Pouvourville, un feu tricolore provoque un bouchon tous les matins et le rétrécissement d'une voie de bus provoque à son tours un goulot d'étranglement qui ne facilite pas la sortie de Pouvourville", sont autant de témoignages qui résument l'exaspération générale liée à cette question de la voirie inadaptée pour accepter un tel flux de voitures.

Lieu de passage congestionné : En effet, au sous-dimensionnement de la voirie, s'ajoute un flux de circulation hypertrophié, lié au fait que Pouvourville est le seul lieu de passage pour les habitants des coteaux Sud-ouest de l'agglomération toulousaine, qui souhaitent traverser la Garonne et rejoindre le centre ville, sans passer par la voie rapide déjà bouchée.

Il en résulte un flux de plus de 5000 voitures par jour, selon un comptage effectué par les membres du comité de quartier, qui nous ont également transmis des photos des embouteillages journaliers. Les habitants interviewés affirment donc que le problème de circulation à pouvourville est essentiellement exogène et non pas endogène.

Faible couverture et fréquence des transports en commun : Aux problèmes de circulation liées aux véhicules individuels, s'ajoutent ainsi la difficulté des habitants du quartier d'opter pour des

modes de transports en commun, du fait de la faible couverture du territoire. En effet, seuls les bus 88 et 54 couvrent le quartier et leur fréquence ne permet pas d'adopter ce mode de transport au quotidien. Nous avons appris pendant l'enquête de terrain que le bus 88, ne desservirait plus le CHU de Toulouse à partir du mois de juillet 2019 et qu'il serait remplacé par un arrêt du bus 54, dont la fréquence serait augmentée.

Forte demande de faciliter les mobilités douces: Pouvourville est un quartier vert avec des chemins piétons et quelques rares pistes cyclables protégées. Il ressort de notre enquête de terrain qu'une bonne partie des habitants du quartier souhaitent voir se développer ces modes de transports doux. Plus de pistes cyclables, plus de cheminement piétons, des trottoirs dans toutes les rues pour assurer la sécurité des marcheurs et des enfants, sont les demandes les plus fréquentes à ce sujet.

Dans tous les cas et en prenant en compte l'ensemble de ces demandes et analyses, il apparaît que les habitants de Pouvourville sont conscients que le règlement de cette question des transports et de la circulation devra se passer à un niveau métropolitain, voire de toute l'agglomération. Ils insistent pour que la Mairie et la Métropole agissent dans ce sens et soient garantes d'une communication transparente sur ces sujets auprès des habitants.

B. Maintenir le maximum d'espaces verts et aménager le site en respectant la faible densité et la faible hauteur des bâtiments :

Pouvourville fait partie de la zone verte de Toulouse, considérée par beaucoup, à juste titre, comme le principal poumon vert de Toulouse. « Le site Larrey est un identifiant fort de l'entrée du quartier et son environnement naturel un élément identitaire du quartier ». Il s'agit donc de respecter ces espaces verts en les maintenant tels qu'ils sont aujourd'hui afin de respecter le cadre de vie des habitants actuels et futurs. Plusieurs habitants nous ont fait part de leur interrogation concernant l'écart entre le projet de ville "Toulouse ville rose, ville verte", et le projet d'urbanisation d'un espace vert tel que le parc du site Larrey. Selon la quasi totalité des personnes sondées, il est primordial de mettre en valeur cet espace et de le préserver au maximum.

Conscients, que Pouvourville fait parti de la ville de Toulouse et qu'elle n'échappera pas à l'augmentation de sa population, les habitants du quartier insistent pourtant sur les avantages de maintenir une certaine spécificité de ce quartier et donc un équilibre entre espaces bâtis. Il en va ainsi d'une majorité d'habitants, qui ne sont pas contre l'aménagement de ce site, mais qui veulent que les choses soient bien faites, c'est à dire en prenant le temps de réfléchir au meilleur compromis possible, sans se presser de vendre les parcelles aux promoteurs. Ils demandent à ce que la programmation de cet aménagement se fasse avec une vision de long terme et non pas court termiste.

Même si certains habitants, nous ont exprimé leur désir de voir ce site transformé en parc et en rien d'autres, la grande majorité reste consciente et accepte l'idée d'un aménagement qui accueillerait de nouveaux habitants, mais également, des services, des commerces, des lieux de convivialité et un espace sportif et de loisir couvert. Des propositions très précises sont faites dans ce sens. Elles recommandent d'aménager le site avec une petite zone pavillonnaire sur son flanc sud (le plus haut) et de petits ensembles collectifs bas sur le flanc nord (en contrebas du coteau).

Cet orientation peut être complétée par l'idée qu'il faut aménager l'espace déjà artificialisé qui représente l'emprise actuel du bâtiment de l'hôpital et des parking attenants. Un autre axe important évoqué dans les propositions d'aménagement est celui de profiter de l'aménagement du site Larrey pour concevoir de nouveaux cheminements doux et axes de circulations bien dimensionnés qui pourraient faire le lien entre le haut et le bas du quartier, tout en réglant le problème crucial de la circulation, des bouchons et des places de parking insuffisantes.

> ***Ici il y a de l'air, on respire". "Il faut maintenir ce qui fait la qualité de vie ici sans quoi ça va devenir un nouveau quartier dortoir***

C. Créer une identité partagée du quartier

La population de pouvourville est partagée entre deux générations. D'une part les plus anciens habitants trouvent une identité très forte au quartier, une identité de village, qui selon eux est malheureusement en train de changer depuis quelques années. De l'autre côté, on trouve une population plus récente et plus populaire qui elle ne semble pas concernée par l'aspect "vie de village", mais on y trouve tout de même un "esprit village" par le côté agréable et calme.

Il semblerait ainsi qu'il se dégage un certain consensus autour d'une identité forte du quartier qui serait celle d'un « village dans la ville », mais tout le monde n'en partage pas la même vision ou définition. En effet, pour les membres du comité de quartier et les personnes qui habitent le quartier depuis longtemps, Pouvourville est un vrai territoire de convivialité, d'activités et d'animation avec une vraie "vie de village" et un "esprit de village", dans lequel tout le monde se connaît et se dit bonjour. Le comité de quartier, qui a 50 ans, compte 500 adhérents aujourd'hui sur les 6000 habitants de Pouvourville. Il semble rencontrer des difficultés pour associer les nouveaux habitants.

Pour d'autres c'est l'environnement du quartier, à savoir la place de l'église, les maisons individuelles et les petites habitations et les petits commerces ainsi que le calme et la nature environnante, qui font cet "esprit de village". Mais ils ne retrouvent par contre pas l'ambiance de la "vie de village". Certains affirment ainsi "il n'y a pas trop d'animation ici", "il n'y a pas de lieu de rencontre", "on ne connaît pas les personnes qui habitent dans les nouvelles résidences là-bas". Pour quelques personnes, majoritairement des habitants récents, le quartier n'a pas d'identité particulière.

Mais quel que soit l'avis ou le vécu de ces témoignages il semble important pour tous de doter ce quartier d'une vraie centralité, qui l'unifie et qui permette à ces habitants, de se rencontrer, d'échanger et de partager des moments de convivialité, valeur chère à l'ensemble des personnes rencontrées.

D. Créer une nouvelle centralité et de nouvelles voies de circulation pour le quartier grâce à l'aménagement du site Larrey:

Aujourd'hui, il n'y a pas de véritable centralité dans le quartier de Pouvourville. Ce sont les commerces de proximité Carrefour et Casino où se croisent les habitants, qui représentent les lieux de rencontre. Il y a également le collège et le lycée Bellevue, qui permettent aux parents de se rencontrer. Ajoutons à cela la prairie des orchidées (le parc) et la Maison de quartier de Pouvourville. Mais aucun lieu de convivialité dédié n'existe à proprement parler, comme une place avec une terrasse de café ou un bistrot. Les habitants réclament ainsi le renforcement de l'offre de proximité et la création d'une nouvelle centralité qui serait un vrai lieu de vie collective : sportive, culturelle, artistique, naturelle... La création de cette nouvelle centralité sur le site Larrey apparaît pertinente pour une grande majorité des personnes rencontrées, non seulement en raison de son emplacement géographique central à Pouvourville mais également parce que ce site est susceptible d'unifier le quartier actuellement séparé en deux entités, voire quatre: le haut(Sud) et le bas (Nord) de Pouvourville, mais également l'est et l'ouest. Il s'agirait donc de profiter de l'aménagement du site pour créer du lien dans le quartier en créant une centralité par un équipement collectif...

...Mais il s'agit aussi d'y "ouvrir" de nouvelles voies de circulation pour unifier le quartier. En effet, le site de Larrey apparaît être un endroit assez stratégique qui pourrait permettre d'unifier le haut et le bas du quartier, en proposant un lieu de vie collective pour le quartier « un lieu ouvert tourné vers le quartier en créant des interactions avec l'existant ». En effet, le site Larrey par la place centrale qu'il occupe dans le quartier se présente comme un espace qui est régulièrement traversé par différents types de mobilités. Il est présenté comme un grand parc abritant un hôpital très accessible, offrant la possibilité de déambuler facilement notamment pour les personnes âgées, les poussettes, les enfants en bas âge... C'est un espace que certains utilisent comme lieu de balade ou de détente, mais surtout un espace qu'on traverse. En effet, il apparaît comme un site

de liaison, que beaucoup de personnes traversent actuellement à pied ou en vélo au quotidien, voire en voiture. D'autre part le site est bien desservi par le bus 88 et reste facilement accessible en voiture. Il semble donc évident, que l'aménagement futur de ce site devra prendre en compte ces traversées et ces cheminements, qu'ils soient en mode doux ou privilégiant les transports en commun, voire la voiture.

Dans tous les cas, les personnes interviewées insistent: « il est primordial que l'aménagement du site Larrey soit principalement consacré à la vie collective » pour maintenir son côté service public, pour lequel un certain nombre d'habitants ont été expropriés. Sans quoi aucun lien ne sera créé entre les habitants et ce site ne profitera en rien aux habitants actuels.

...Et renforcer l'offre de services et des commerces de proximité dans le quartier

Cela passerait par la création de nouveaux commerces et services de proximité, des services publics, un bistrot/café/restaurant. Difficulté à circuler et sortir du quartier en voiture. Si on renforce l'offre des services de proximité une partie des habitants n'auraient pas besoin de sortir du quartier. La possibilité de tout faire à pied est une qualité forte de ce quartier. "de la maternelle au lycée on peut aller à pied à l'école" Il faut maintenir de l'activité, des emplois sur ce site. Beaucoup de personnes travaillent actuellement sur le site. Il faut que l'aménagement du site recrée des emplois ici. Cela participe à la dynamique du quartier et c'est pertinent par rapport aux flux de population qui vont et viennent entre le quartier et le reste de la métropole.

E. Quelles orientations pour l'aménagement du site Larrey? Nature, Sport, Bien-être, Culture et Loisirs:

Un des marqueurs les plus forts du quartier Pouvourville est la disponibilité des espaces verts, qui permettent à tout un chacun une pratique facile des sports de plein air. C'est un quartier dans lequel, il est systématique de rencontrer des coureurs, des randonneurs, des cyclistes, des familles qui pique-niquent. Une grande majorité des personnes interrogées ont dès lors fait le rapprochement entre le statut du site Larrey, qui abrite un service hospitalier dédié aux soins et sa possible reconversion-aménagement, en site abritant des équipements dédiés au bien-être, au sport, à la détente, à l'accueil des personnes âgées, ou encore à l'accueil et à la rééducation des personnes en situation de handicap. Ces propositions semblent fédérer les habitants d'autant plus qu'elles répondent à des besoins actuels sur le quartier, notamment une salle multisport et multiactivités qui pourrait remplacer la salle actuelle qui est la maison de quartier, déjà saturée. De la même manière les équipements sportifs mis à disposition des Purpuréens semblent également saturés, puisqu'une partie des jeunes qui souhaitent s'inscrire au club de foot par exemple doivent se rendre dans les clubs de Ramonville. Et s'il existe d'autre terrain de foot à Pech David, il manque cependant une salle couverte multiactivités.

Ces mêmes propositions semblent d'autant plus pertinentes pour les habitants qu'elles peuvent constituer une base intéressante pour concevoir le projet d'aménagement avec le CHU de Toulouse, avec de potentiels aménagements mixtes publics et privés, susceptibles d'apporter un bénéfice financier important. Il s'agit donc d'harmoniser les attentes des habitants en matière de préservation de la qualité de vie dans le quartier avec les attentes du CHU de Toulouse en matière de rendement financier. Notons un point important à ce sujet. Il s'agit du fait que les habitants attendent de la Mairie de Toulouse qu'elle soit un garant de cet équilibre et qu'elle agisse en tant que tel, par exemple en intégrant le cahier des acteurs du territoire, sorte de cahier des charges des habitants, dans le PLUIH à venir. Ce rôle de garant de la Mairie pourrait également prendre les traits d'un concours d'architecture et d'urbanisme pour l'aménagement du site, auquel seraient associés les habitants afin de voter pour le projet le plus en phase avec leurs attentes.

III. RECOMMANDATIONS ET SUITES À DONNER À LA DÉMARCHE

Les Habitants rencontrés durant cette première phase de la concertation ont tous exprimé une certaine satisfaction à l'idée d'être consultés et d'avoir la possibilité d'exprimer leur avis concernant l'avenir du site Larrey et du territoire de Pouvourville.

Une grande majorité des sondés, souhaitent que le dialogue autour de l'aménagement du site Larrey se fasse avec la municipalité comme interface principale, garante des intérêts à long terme du territoire. ils souhaitent que la Mairie s'engage dans une démarche d'intégration de l'aménagement de ce site dans une vision plus globale et à plus long terme de l'avenir de Pouvourville.

Par ailleurs, la majorité des personnes que nous avons eu l'occasion de rencontrer lors de cette semaine d'enquête affirme qu'elles sont prêtes à poursuivre le dialogue et même à participer aux ateliers de proposition pour co-construire un projet à long terme avec le CHU de Toulouse et la Mairie. Mais la seule condition qu'ils expriment est qu'ils ne souhaitent pas être instrumentalisés par une fausse démarche de concertation, dans laquelle les choix seraient fixés d'avance. Ils demandent une grande transparence des intentions du CHU de Toulouse sur des bases chiffrées et espèrent que la Mairie jouera son rôle de pivot et d'équilibre dans les prises de décisions qui ne manqueront pas d'affecter le territoire sur le long terme. Ils se posent encore plusieurs questions auxquelles il faudra impérativement que la Mairie et le CHU de Toulouse répondent. Parmi elle, les plus pressantes lors des prochaines réunions seront les suivantes :

- Quels montants le CHU espère t-il récupérer par la vente du terrain du site Larrey ?
- À quelle échéance et dans quel phasage exact se fera le projet ?
- Dans quelles mesures les propositions des habitants pourront être retenues ?
- Peuvent-ils espérer que le cahier d'acteurs qu'ils s'apprêtent à rédiger fasse l'objet d'une contractualisation et qu'il puisse être intégré au PLUIH ?
- Peuvent-ils espérer que les projets d'architecture et d'aménagement fassent l'objet d'un concours et d'un vote par les habitants ? Ou bien le CHU de Toulouse et la Mairie se réservent-ils le droit de choisir les projets ?

Ainsi, pour bien construire l'avenir du site, les habitants nous ont exprimé un très fort besoin de concertation. Ils ont besoin d'être entendus et de sentir que leurs avis et propositions seront pris en compte, dans le cadre de l'aménagement de ce site. Ils souhaitent que le dialogue habitants-Mairie-CHU de Toulouse soit plus présent à chaque temps du projet, et que leur participation ne soit pas juste consultative.

La seconde étape selon eux serait d'avoir un droit de regard et de suivi sur toutes les étapes du projet d'aménagement, afin de pouvoir le suivre pas-à-pas. Les habitants du quartier consentent ainsi à donner de leur temps pour travailler sur la rédaction d'un cahier des acteurs du territoire, sorte de cahier des charges qui définirait leurs besoins et attentes, mais ils souhaitent surtout que ce cahier des charges soit contractualisé et que les engagements pris soient respectés.

Enfin, une forte demande de co-construire le projet avec le CHU de Toulouse et la Mairie s'est faite entendre tout au long de notre enquête. Cette co-construction pourrait prendre la forme d'ateliers collaboratifs réunissant habitants-Mairie-CHU, afin de trouver les bons compromis entre les attentes du CHU de Toulouse en matière financière, les impératifs d'aménagement portés par la Mairie, mais également l'impératif de protéger leur cadre et leur qualité de vie pour les habitants.

12 ENJEUX ESSENTIELS REGROUPÉS EN 3 GRANDES THÉMATIQUES

ESPACES VERTS BIODIVERSITÉ LIEN À LA NATURE

- Préserver les espaces verts et respecter l'environnement.
- Aménager un écoquartier exemplaire à Toulouse.

URBANISATION EN HARMONIE ET EN COHÉRENCE

- Garder une densité faible ou modérée sur le site.
- Ne pas construire de grandes barres d'immeubles, mais des maisons et petits collectifs.
- Conserver la cohérence du bâti et l'harmonie du quartier ainsi que son identité.

MULTI-ACTIVITÉS - MIXITÉ D'USAGES

- Assurer une mixité du bâti entre habitations, services, commerces, équipements collectifs, pour éviter l'effet cité dortoir.

SPORT - SANTÉ - BIEN ÊTRE

- Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé, les soins dans un cadre vert et respectueux de la nature.

MOBILITÉS

- Prendre en compte et régler les problématiques de circulation, voirie, transports en commun, parkings, stationnement, mobilités douces.
- Anticiper les effets que l'aménagement du site provoquera sur la circulation.
- Profiter de l'aménagement du site pour ouvrir de nouvelles voies de circulation.

CENTRALITÉ - LIEUX DE RENCONTRE - LIEUX DE CONVIVIALITÉ

- Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.
- Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

Annexe 2

DES PROPOSITIONS DES HABITANTS POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE LARREY

Poser le plan de circulation verte (chemin piéton, vélo) et les espaces verts (jardin, potager, éducatif, potager, ludique) avant les constructions

Description : Privilégier l'aspect naturel du quartier et la connectivité "douce"

Pouvoir accéder aux centres d'activités de Pouvourville sans voiture en toute sécurité

Mettre à disposition des enfants des écoles un jardin éducatif

Mise en place : Réaliser le plan naturel surfaces collectifs

Bâti en harmonie avec l'environnement

Description : Le bâti doit se fondre dans l'environnement. Harmonisation en liaison avec le quartier alentours. Les toits végétalisés apportent un intérêt environnemental.

Mise en place : Respecter le dénivelé en partant des maisons pleins pieds sur le sommet de la colline.

Résumé : Création de maisons individuelles en haut du terrain et des bâtiments collectifs en bas du terrain.

Tous toits végétalisés

R+2 ou 3 maxi selon l'inscription dans la pente

Mieux partager les espaces verts en tirant profit des qualités du site

Description : Création d'un marché en plein air pour développer la vie de quartier, la convivialité, le développement des circuits courts...

Création d'un espace utilisant la topographie du site pour la tenue d'événements culturels logements (théâtre de verdure...)

Mise en place : Création d'espace de partage familiaux (pique-nique,

jardin pédagogique...) au bénéfice des enfants, des écoles...

Préserver les parties ombragées.

Transversalité : (répond aux enjeux de)

Préserver les espaces verts et respecter l'environnement.

Garder une densité faible ou modérée sur le site.

Conserver la cohérence du bâti et l'harmonie du quartier ainsi que son identité.

Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé, les soins dans un cadre vert et respectueux de la nature.

Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.

Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

Typologies des logements et implantation sur le site

Description : Concilier espaces de vie, de travail, de loisirs. Elle apporte un cadre de vie de travail de loisirs agréables. Elle s'adresse à tous les habitants de Pouvourville, mais également les personnes qui y travaillent.

Mise en place : Maisons individuelles à proximité des habitats sur les parties supérieures entre le chemin de Pouvourville et chemin du Vallon. Au centre des commerces, espaces de co-working, bien-être, autour des espaces verts et jardin.

Résumé : Concilier des logements avec des commerces, des espaces de coworking de loisirs, tout en préservant l'environnement et les habitats existants

Cheminements

Description : Ouvrir le quartier à son environnement humain et naturel.
Elle s'adresse aux piétons pour les chemins aménagés et à la faune et la flore pour le corridor écologique.

Mise en place : Utiliser les existantes si possible. Ça peut être rapide.

Résumé : Ouvrir le quartier aux promeneurs.
Développer les mobilités douces entre les espaces de convivialité
Relier la zone humide avec les zones vertes

Créer un hub mobilité derrière l'école du Pastel

Description : Diminuer la pollution
Réduire les temps de transports
Faciliter les liens avec les communes autour de Toulouse
Permettre un accès plus facile aux espaces verts
Mise en place : Augmenter la fréquence des bus et développer les navettes plus petites.
Transversalité : (répond aux enjeux de)
Préserver les espaces verts et respecter l'environnement.
Prendre en compte et régler les problématiques de circulation, voirie, transports en commun, parkings, stationnement, mobilités douces.
Anticiper les effets que l'aménagement du site provoquera sur la circulation.
Profiter de l'aménagement du site pour ouvrir de nouvelles voies de circulation.
Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.

Plan de circulation intégré avant révision du PLUIH :
Auto / Vélo / Bus / Piéton

Description : Faciliter les déplacements dans Pouvourville et vers l'extérieur pour tous les habitants et l'intérêt général.

Limiter la pollution.

Améliorer la sécurité (vélo et piétons)

Mise en place : Continuité des pistes cyclables (pas toujours le long des routes)

Prévoir un bus en site propre.

Voies traversantes du site Larrey (auto et piéton et vélo) sur la base de voie existante entre chemin du Vallon et chemin de Pouvourville.

Pistes cyclables / Voies piétonnes jusqu'au métro.

Résumé : Réaménager la desserte du collège pour réduire le bouchon (parking dépose minute arrêt de bus hors circulation), accès piéton / vélos.

Concertation avec Tisséo.

Transversalité : (répond aux enjeux de)

Préserver les espaces verts et respecter l'environnement.

Garder une densité faible ou modérée sur le site.

Conserver la cohérence du bâti et l'harmonie du quartier ainsi que son identité.

Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé, les soins dans un cadre vert et respectueux de la nature.

Prendre en compte et régler les problématiques de circulation, voirie, transports en commun, parkings, stationnement, mobilités douces.

Anticiper les effets que l'aménagement du site provoquera sur la circulation.

Profiter de l'aménagement du site pour ouvrir de nouvelles voies de circulation.

Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.

Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

Créer des infrastructures favorisant l'utilisation des transports en commun et des mobilités douces

Description : Améliorer les conditions de circulations :

Création d'une station vélo électrique (stations : Faculté de pharmacie, parking du collège, larrey, église)

Navette, transport en commun cadencé (10 min) (arrêt de bus : vallon, larrey, utilisation des parkings larrey voie dédié Larrey)

Mise en place : Maintenir le stationnement existant ou souterrain mais sans augmenter la surface imperméabilisée.

Transversalité : (répond aux enjeux de)

Préserver les espaces verts et respecter l'environnement.

Conserver la cohérence du bâti et l'harmonie du quartier ainsi que son identité.

Prendre en compte et régler les problématiques de circulation, voirie, transports en commun, parkings, stationnement, mobilités douces.

Anticiper les effets que l'aménagement du site provoquera sur la circulation.

Profiter de l'aménagement du site pour ouvrir de nouvelles voies de circulation.

Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.

Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

Espaces de convivialité

Description : Lieu de convivialité, culturel, Partage - Intergénérationnel

Mise en place : Créer une place centrale, bassin d'eau, théâtre de verdure, des jardins partagés, garder le terrain de tennis et développer un espace sportif autour

Résumé : Créer 5 à 6 espaces de rencontres conviviales, culturels, de loisirs et sportif intergénérationnelles

Faire des bâtiments de l'hôpital Larrey un espace au service des habitants de Pouvourville

Description : Création d'un espace de coworking dans le bâtiment existant pour permettre le télétravail et limiter les déplacements

Création d'un espace d'accueil des seniors, d'une crèche, d'un espace dédié aux professions libérales pour répondre aux besoins de la population de Pouvourville
et de son maintien dans le quartier

Mise en place : Création de logements étudiants dans le bâtiment existant.

Transversalité : (répond aux enjeux de)

Garder une densité faible ou modérée sur le site.

Conserver la cohérence du bâti et l'harmonie du quartier ainsi que son identité.

Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé, les soins dans un cadre vert et respectueux de la nature.

Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.

Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

Aménagement central

Description :

Besoins : renforcer le lien entre tous les pôles du quartier

Améliorer les services actuels.

Limiter le développement de l'aménagement résidentiel.

S'adresse à tous les habitants du quartier dans sa globalité.

Mise en place : L'aménagement doit être ouvert (pas d'impasses, en lien avec tous les pôles du quartier).

Place centrale (pour marché de plein vent, événements divers) + espaces de rencontres sportif (gymnase), culturel (maison), de loisirs (cafés, restaurants), administratifs...

Résumé : Une place centrale autour de laquelle s'articule les différents espaces sportifs, culturels, administratifs, ainsi que des lieux de rencontres type cafés et restaurants, le tout relié au quartier entier par des modes de transport doux.

Transversalité : (répond aux enjeux de)

Garder une densité faible ou modérée sur le site.

Ne pas construire de grandes barres d'immeubles, mais des maisons et petits collectifs.

Assurer une mixité du bâti entre habitations, services, commerces, équipements collectifs, pour éviter l'effet cité dortoir.

Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé, les soins dans un cadre vert et respectueux de la nature

Prendre en compte et régler les problématiques de circulation, voirie, transports en commun, parkings, stationnement, mobilités douces.

Anticiper les effets que l'aménagement du site provoquera sur la circulation.

Profiter de l'aménagement du site pour ouvrir de nouvelles voies de circulation.

Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.

Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

Mixité des usages au sein du futur quartier

Description : Elle permet de créer une vie au sein du quartier

Mise en place : Création de :

Espaces de travail (locaux de coworking)

Place principale pour le marché de plein vent ou rassemblement

Salle de sport

Médiathèque

Jardins éducatifs

Services municipaux

Lieux de vie (habitations intergénérationnelles)

Halle des sports (gymnase, dojo, sports collectifs, mur d'escalade, ...)

Description :

Pour les groupes associatifs et sportifs

Pour les groupes scolaires (les 3 de Pouvourville)

Pour le bien-être

Pour la réunion des familles et des étudiants

Mise en place : A placer près de la maison de quartier déjà présente

Pas forcément sur le site de Larrey -> Prévoir les besoins collectifs de la présente et future population

Transversalité : (répond aux enjeux de)

vert et respectueux de la nature.

Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.

Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

Aménagement central

Mixité des constructions, type d'occupation du site, Parking

Description :

Mise en place de logements mais aussi d'activités professionnels (services, commerces, etc.)

Respecter le ratio constructions / espaces verts de Pouvourville

Mise en place :

Logements villas -> partie haute du site

Logements R+2 -> partie inférieure du site en miroir de chemin du Vallon

Activités professionnelles -> Bâtiments spécifiques

La centralité (halle couverte) -> au carrefour des 3 zones d'occupations

Résumé :

Le type d'occupation

Sa répartition sur le site

AUTRES PROPOSITIONS COLLECTIVES ÉLABORÉES EN ATELIER

- Intégrer des espaces de travail et d'activités professionnelles : télétravail, fablab, espace de coworking

- Intégrer des commerces en privilégiant les petits commerces et les commerces de producteurs

- Intégrer des services de restauration (restaurant et bar-restaurant) en privilégiant ceux qui se fournissent par les circuits-courts

- Intégrer des jardins potagers

- Intégrer une halle des sports ou un gymnase

- Concevoir le gymnase pour qu'il puisse accueillir des activités financées par la mairie

- Conserver un maximum d'espaces verts, avec un parc de jeux

- Privilégier des maisons individuelles ou villas au Sud-est du site côté chemin de Narrade et des résidences en R+2 au nord-ouest côté chemin du Vallon

- Assurer une mixité sociale dans l'offre de logements, au niveau minimum légal voire plus

- Créer des logements favorisant la mixité intergénérationnelle (étudiants, personnes âgées)

- Intégrer des équipements culturels et artistiques

- Créer des parking pour les usagers des commerces et des services créés

AUTRES PROPOSITIONS INDIVIDUELLES EXPRIMÉES LORS DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE LARREY

- Créer une halle des sports, une nouvelle salle pour accueillir de nouvelles activités qui pourraient compléter l'offre actuelle

- Un lieu culturel qui pourraient accueillir des expos, des projections de films, des concerts, des spectacles ...

- Une belle place ronde

- Un parc pour la préservation et la découverte de la biodiversité

- Des espaces que pourraient s'approprier les étudiants et les jeunes

- Un parc ludique sportif pour les enfants et les grands

- Un parcours artistique « une architecture musicale »

- Un centre de remise en forme et de détente

- Un centre d'accueil des personnes en situation de handicap

- Une école de permaculture et d'agriculture

- Un jardin botanique médicinal

- Une superbe zone bike park

- Un pôle d'excellence dans la recherche médicale

- Le nouveau site de la fac pharma

- Un centre d'accueil pour les SDF et réfugiés

- Une ferme pédagogique

- Un tiers lieu

Annexe 3

RESTITUTION DE LA DÉMARCHE PRÉSENTÉE EN RÉUNION PUBLIQUE LE 25 JUIN 2019

RÉUNION DE RESTITUTION

CONCERTATION POUVOURVILLE LARREY

MARDI 25 JUIN 2019

DÉROULÉ DE LA RÉUNION DU MARDI 25 JUIN

19h00-19H10 :Introduction et mot d'accueil

19h10-19h15 : Rappel des étapes de la démarche et ses enseignements

19h15-19h30 : Présentation du cahier de référence partagé des acteurs du territoire

19h30-19h45 : Discussion et échanges avec les habitants

20h00-20h10 : Présentation des engagements des ambassadrices et ambassadeurs

20h10-20h30 : Présentation de la Ville/Métropole : enseignements de la démarches, outils et engagements

20h30-20h45 : Présentation du CHU :enseignements de la démarche et engagements

20h30-20h45 : Discussion et échanges avec les habitants

20h45-21h00 : Clôture de la séance et de cette première phase de concertation

LE SITE LARREY,

UN ESPACE CENTRAL DANS UN QUARTIER EN EQUILIBRE FRAGILE

258

PARTICIPANTS A LA DEMARCHE

45,3 ANS

MOYENNE D'AGE

LES ETAPES DE LA CONCERTATION

A POUVOURVILLE

ENQUETE DE TERRAIN ET NUMERIQUE

Du 23 au 28 avril

REUNION PUBLIQUE

Le 13 mai 2019

DEUX ATELIERS DE PROPOSITION

Le 23 et le 27 mai

DEUX GRANDS ATELIERS

Le 8 et le 20 juin

REUNION DE RESTITUTION PUBLIQUE

Le mardi 25 juin

I- L'ENQUÊTE DE TERRAIN ET NUMÉRIQUE

DU 23 AU 28 AVRIL 2019

Deux Nacelles à Pouvourville:

OBJECTIF : Comprendre les enjeux identifiés par les habitants autour du projet d'aménagement du site de l'hôpital Larrey

- Installation de deux Nacelles entre le 23 et le 28 avril 2019
- 154 habitants rencontrés et 70 réponses numériques

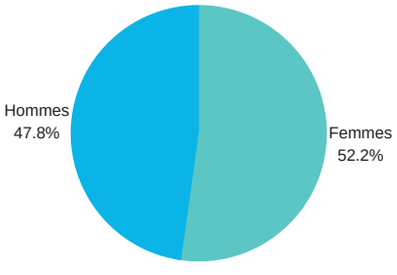

Repartition Hommes / Femmes

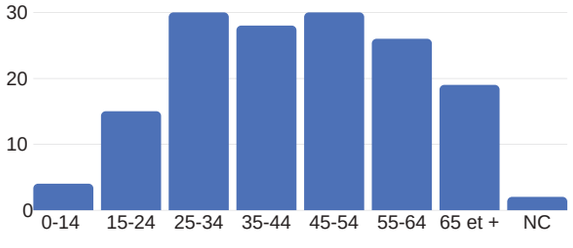

Tranches d'age des personnes interviewées

Localisation des personnes interviewées:

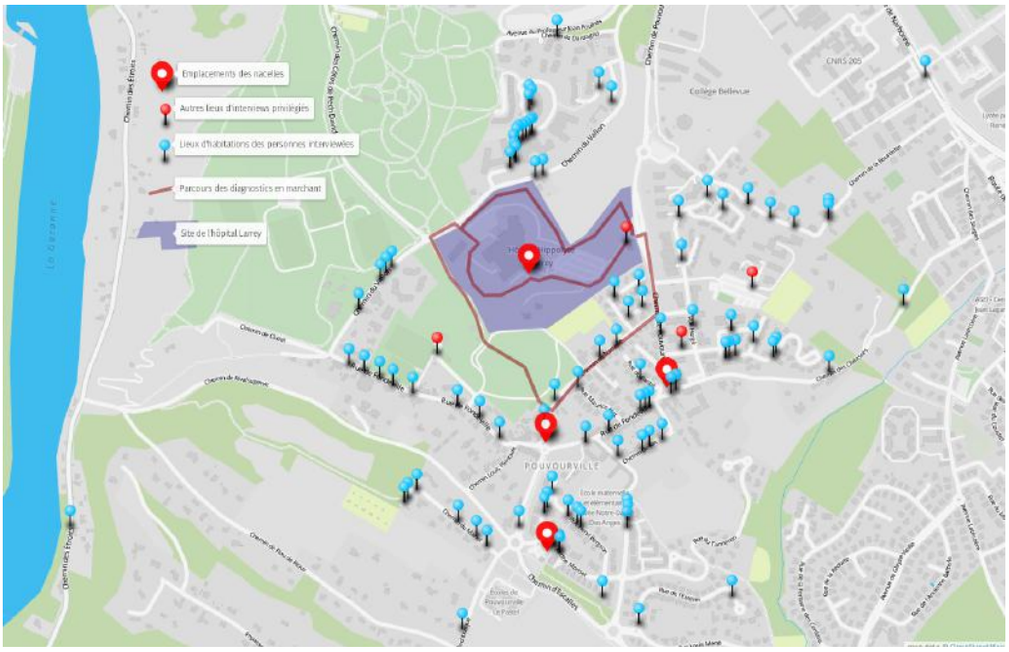

2145 CONTRIBUTIONS RÉCOLTÉES

Lors des 6 jours d'enquête

12 ENJEUX MAJEURS

Ressortis de l'analyse des contributions récoltées pendant l'enquête de terrain et numérique

3 GRANDES THÉMATIQUES

Réunissant les 12 enjeux observés pendant l'enquête

LES 12 ENJEUX ESSENTIELS REGROUPÉS EN 3 GRANDES THÉMATIQUES

1

ESPACES VERTS, BIODIVERSITÉ, LIEN À LA NATURE

Préserver les espaces verts et respecter l'environnement.

Aménager un écoquartier exemplaire à Toulouse.

URBANISATION EN HARMONIE ET EN COHÉRENCE

- Garder une densité faible ou modérée sur le site.
- Ne pas construire de grandes barres d'immeubles, mais des maisons et petits collectifs.
- Conserver la cohérence du bâti et l'harmonie du quartier ainsi que son identité.

2

MOBILITÉS

Anticiper les effets que l'aménagement du site provoquera sur la circulation.

Prendre en compte et régler les problématiques de circulation, voirie, transports en commun, parkings, stationnement, mobilités douces.

Profiter de l'aménagement du site pour ouvrir de nouvelles voies de circulation.

CENTRALITÉ, LIEUX DE RENCONTRE, LIEUX DE CONVIVIALITÉ

- Aménager le site de manière à créer une vraie centralité pour le quartier.
- Créer des lieux d'interactions et de convivialité.

3

MIXITÉ D'USAGES DU SITE, MULTI-ACTIVITÉS

- Assurer une mixité du bâti entre habitations, services, commerces, équipements collectifs, pour éviter l'effet cité dortoir.

SPORT, BIEN-ÊTRE

- Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé, les soins dans un cadre vert et respectueux de la nature.

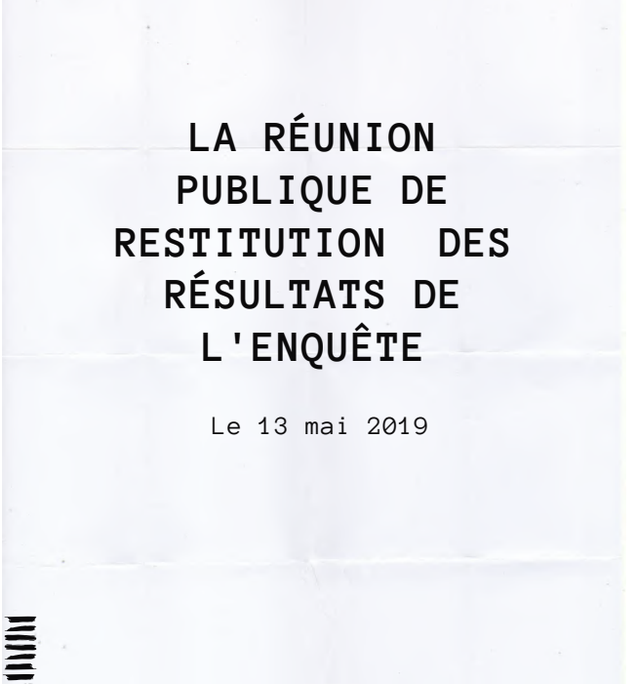

II – LES ATELIERS D'ORIENTATIONS ET DE PROPOSITIONS

LES 23 MAI ET 27 MAI 2019

DEUX ATELIERS D'ORIENTATIONS ET DE PROPOSITIONS

LE JEUDI 23 MAI ET LE LUNDI 27 MAI 2019

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 57

NOMBRE D'ORIENTATIONS COLLECTIVES : 19

NOMBRE DE PROPOSITIONS COLLECTIVES : 30

ATELIER 1 : 29 participants; 9 orientations collectives/consensuelles récoltées

ATELIER 2 : 28 participants; 10 orientations collectives/consensuelles récoltées

LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS DE PROPOSITION

- 12 ENJEUX ESSENTIELS
- 19 ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT
- 30 PROPOSITIONS COLLECTIVES
- 6 ORIENTATIONS MAJEURES

LES 6 ORIENTATIONS MAJEURES

Préserver les espaces verts et développer la biodiversité	Privilégier des formes urbaines et une densité du bâti, qui préservent l'identité du quartier	Améliorer la circulation et privilégier les mobilités douces	Créer une centralité et de la convivialité pour l'ensemble du quartier par des installations culturelles, sportives et commerciales	Offrir une mixité de l'habitat, des équipements, des services et des activités, pour éviter l'effet cité dortoir.	Respecter les engagements, poursuivre le dialogue et la co-construction du projet

III – LES GRANDS ATELIERS

LES SAMEDI 8 JUIN ET JEUDI 20 JUIN 2019

LE SAMEDI 8 JUIN

LE GRAND ATELIER DES AMBASSADEURS

Au CHU Larrey

LE JEUDI 20 JUIN

LE GRAND ATELIER EN PRÉSENCE DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

A la maison de quartier de pouvourville

IV – LE CAHIER DE RÉFÉRENCE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

CAHIER DE REFERENCE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE LARREY - POUVOURVILLE

6 ORIENTATIONS MAJEURES

DÉCLINÉES EN 69 ORIENTATIONS SPÉCIFIQUES

ILLUSTRÉES PAR 30 PROPOSITIONS COLLECTIVES

Préserver les espaces verts et développer la biodiversité

- **Préserver les espaces verts et la biodiversité au service de tous**
  - Conserver l'identité verte du quartier à travers la préservation des espaces verts et le respect de l'environnement : préserver les arbres existants et ne pas les abattre / préserver la Zone humide en bordure du site.

- **Développer un écoquartier exemplaire à Toulouse**
  - Développer des bâtiments qui s'intègrent harmonieusement avec les espaces vert existants, en les essaimant dans ces espaces afin qu'ils se fondent dedans et non pas qu'ils prennent le dessus sur eux. Coexistence entre espaces bâtis et espaces verts dans un rapport de fluidité et de continuité.

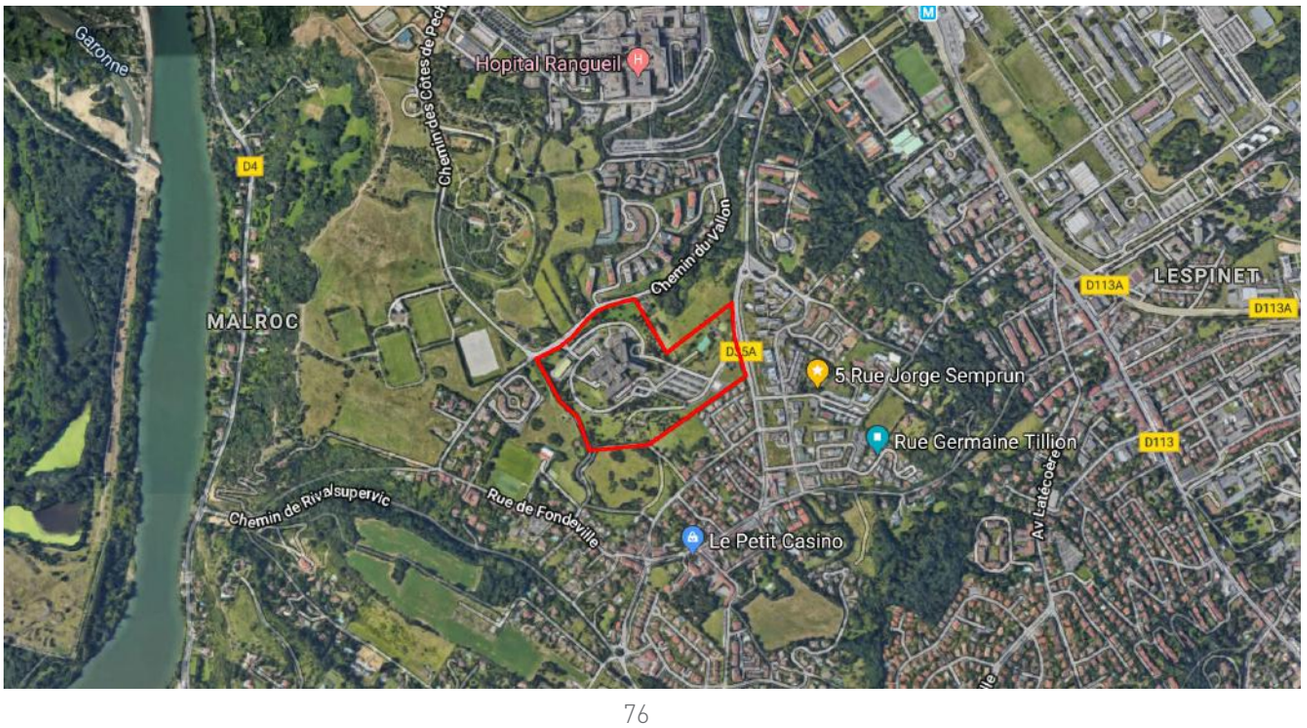

Privilégier des formes urbaines et une densité du bâti, qui préservent l'identité du quartier

- **Établir une vision à long terme à travers un plan d'aménagement global pour le site**
  - Proposer un plan d'aménagement global du site, avec une vraie cohérence entre les différents espaces bâtis et leurs usages
- **Privilégier une densité et des formes du bâti sur le site Larrey, adaptées à l'identité du quartier**
  - Garder une densité faible ou modérée sur le site en respectant le ratio actuel entre espaces verts et bâtis, afin de préserver l'identité du quartier.
- **Les possibilités de reconversion du bâtiment Larrey restent ouvertes**
  - Orienter la possible reconversion du bâtiment Larrey vers des usages utiles pour l'ensemble du quartier : espaces de coworking, espace pour les enfants, bibliothèque, salle de sport, restaurant...

Améliorer la circulation et privilégier les mobilités douces

- **Canaliser les flux automobiles hors du quartier**
  - Offrir des parkings et des points de report modal : téléphérique, bus, métro
- **Faciliter la connexion Pouvourville / Grand Toulouse**
  - Développer des transports en commun efficaces, attractifs et optimisés, et des mobilités douces dans le quartier
- **Construire un quartier ouvert pour relier les différentes polarités de Pouvourville**
  - Privilégier les mobilités douces et veiller à la continuité des pistes cyclables et des cheminements piétons vers les quartiers environnants (Pech David, Ramonville, Castanet…)
- **Minimiser les flux automobiles et faire disparaître les voitures et le stationnement en surface sur le site Larrey**
  - Garder et utiliser les parking sécurisés en sous-sol de l'hôpital pour faciliter l'accès des toulousains aux infrastructures et aux cheminements du futur quartier Larrey, réduisant ainsi les stationnements de surface et la circulation automobile dans Pouvourville

Créer une centralité et de la convivialité pour l'ensemble du quartier par des installations culturelles, sportives et commerciales

- **Renforcer l'identité nature, sport et bien-être du quartier de Pouvourville**
  - Orienter l'aménagement vers le sport, le bien-être, la santé et les soins en maintenant un cadre vert et respectueux de la nature.
  - Aménager des équipements sportifs et culturels à destination de tous
- **Créer une vraie centralité pour l'ensemble du quartier**
  - Créer un espace central ouvert en plein air qui peut accueillir de multiples activités (marché de plein vent, spectacles, concerts, forums) et qui s'adresse à tous dans une vision de mixité sociale et intergénérationnelle.

Offrir une mixité de l’habitat, des équipements, des services et activités, pour éviter l’effet cité dortoir

- **Assurer une mixité du bâti (habitat, équipements, services) et une mixité des usages sur le site**
  - Augmenter l’offre de services à Pouvourville et créer de l’activité sur le site Larrey, pour favoriser les flux à contre temps et éviter de multiplier les déplacements (trajet domicile-travail)
- **Assurer une mixité sociale et intergénérationnelle sur le site**
  - Assurer une mixité intergénérationnelle de la population et usagers du quartier par une offre de logements fléchés (étudiants, maison de retraite, habitat participatif), par des services (crèche, EHPAD), et par une offre d'hébergement de courte et moyenne durée à destination des aidants des usagers des hôpitaux (Rangueil et Oncopole)

Respecter les engagements, poursuivre le dialogue et la co-construction du projet

- **Acter les engagements de la démarche de concertation**
  - Acter les engagements de la Ville, de la Métropole et du CHU : réalisations des études environnementales et mobilité, instance de gouvernance partagée, ...
  - Inscrire le “Cahier de référence des acteurs du territoire” comme fondement premier du projet d'aménagement du site Larrey
- **Poursuivre le dialogue et co-construire le projet ensemble**
  - Être associés et consultés pour la modification du PLUIH et la mise en place de l’OAP pour le site Larrey
  - Mettre en place des ateliers pour co-construire le projet avec le CHU et la Mairie.
- **Traiter la question de la circulation, un préalable à tout aménagement**
  - Revoir l’ensemble du plan de mobilité sur le quartier et les alentours, avant d’envisager d’urbaniser le site Larrey et avant toute modification du PLUIH

Des propositions collectives pour illustrer ces orientations

Poser le plan de circulation verte (chemin piéton, vélo) et les espaces verts (jardin, potager, éducatif, potager, ludique) avant les constructions

---

Description :
Privilégier l'aspect naturel du quartier et la connectivité "douce"
Pouvoir accéder aux centres d'activités de Pouvourville sans voiture en toute sécurité
Mettre à disposition des enfants des écoles un jardin éducatif

Mise en place :
Réaliser le plan naturel des surfaces collectives

Créer des infrastructures favorisant l'utilisation des transports en commun et des mobilités douces

---

Description :
Améliorer les conditions de circulations :
→ création d'une station vélo électrique (stations : Faculté de pharmacie, parking du collège, Larrey, église)

→ navette, transport en commun cadencé (10 min) (arrêt de bus : vallon, Larrey, utilisation des parkings Larrey, voie dédiée Larrey)

Mise en place :
Maintenir le stationnement existant ou souterrain mais sans augmenter la surface imperméabilisée.

Cheminements

Description :
Ouvrir le quartier à son environnement humain et naturel.
Elle s'adresse aux piétons pour les chemins aménagés et à la faune et la flore pour le corridor écologique.

Mise en place : Utiliser les existantes si possible.

Résumé : Ouvrir le quartier aux promeneurs.
Développer les mobilités douces entre les espaces de convivialité
Relier la zone humide avec les zones vertes

Aménagement central

Description : Renforcer le lien entre tous les pôles du quartier , améliorer les services actuels.
Limiter le développement de l'aménagement résidentiel.
S'adresse à tous les habitants du quartier dans sa globalité.

Mise en place : L'aménagement doit être ouvert (pas d'impasses, en lien avec tous les pôles du quartier).

Place centrale (pour marché de plein vent, événements divers) + espaces de rencontres sportifs (gymnase), culturel (maison), de loisirs (cafés, restaurants), administratifs…

Résumé : Une place centrale autour de laquelle s'articule les différents espaces sportifs, culturels, administratifs, ainsi que des lieux de rencontres type cafés et restaurants, le tout relié au quartier entier par des modes de transport doux.

COMM1POSSIBLE

www.comm1possible.com

@ contact@comm1possible.com

06 5186 89 66